

ABONNEMENT:
Canada et États-Unis:
\$1.00 par an.
Union postale: \$1.50
Le numéro: 2 sous

LE COURRIER DE ST-HYACINTHE

ANNONCES:
Petites Annonces: 25c
pour une insertion.
1c insertion subséquente.
Prix spéciaux pour con-
trats à long terme.

64ème ANNÉE, No 43.

ORGANE DES INTÉRÊTS DE LA VILLE ET DU DISTRICT DE SAINT-HYACINTHE

SAMEDI, 6 JANVIER 1917

L'HON. TH. CHASE-CASGRAIN

NOTICE BIOGRAPHIQUE

L'hon. Th. Chase-Casgrain, ministre des Postes est décédé, vendredi dernier, à sa résidence, à Ottawa. Le défunt n'était malade que depuis quelques jours et souffrait d'une pneumonie contractée au cours d'un récent voyage à New York. Sa mort a causé une véritable consternation dans la capitale, car le défunt jouissait d'une grande popularité.

L'honorable M. Casgrain, dit l'Événement, portait un nom bien canadien et il était aussi canadien de cœur que de nom. C'est pourtant dans les États-Unis qu'il a vu le jour, à Détroit, où son père, feu le sénateur Casgrain, était allé s'établir comme médecin dès le début de sa carrière. Il avait deux ans, quand sa famille, traversant le détroit, alla s'installer à Windsor, en Ontario.

Il a fait ses études classiques au séminaire de Québec et les y termina sans jamais retourner qu'une seule fois dans sa famille.

En 1873, M. Casgrain essaya de l'étude de la médecine, pour faire honneur sans doute à la profession de son père. Mais au cours de son premier trimestre, à l'Université Laval, il fut atteint d'une grave maladie qui l'obligea d'interrompre ses études et aussitôt qu'il en fut capable, il alla faire sa convalescence au foyer de la famille et c'est là que s'orienta une fois pour toutes son avenir professionnel et politique.

Il jeta loin de lui le scalpel pour endosser la toge ("cadat scapellum togae") et renoua aux opinions politiques qu'il avait puisées dans le milieu où s'étaient passées ses vacances d'écolier pour embrasser celles de son père. Il revint donc, à la fin de l'année, étudiant en droit et conservateur. Par des études sérieuses et persévérantes, il se prépara à devenir l'un des maîtres du barreau et à jouer un rôle marquant dans la politique. Il était né avocat, il est resté conservateur sans jamais vaciller.

En 1877, après avoir obtenu "avec grande distinction" le degré de licencié en droit qui s'obtenait alors aussi rarement qu'aujourd'hui le degré de docteur, il était admis au barreau de Québec et commençait l'exercice de sa profession en société avec feu M. Guillaume Amyot. Cette

société ne fut pas de longue durée. Le bureau Langlois, Angers, Larue & Angers, fondé en 1847 par Casault et Langlois, allait perdre celui de ses membres qui en était l'âme, par la nomination de M. Angers, comme juge de la Cour Supérieure, et il tenait à s'adjoindre un avocat de valeur capable d'en maintenir les glorieuses traditions. Ceux qui restaient avaient pu apprécier à l'œuvre leur confrère M. Casgrain et ont fait le bureau Langlois, Larue, Casgrain & Angers, qui devint ensuite successivement, le bureau, Larue, Casgrain & Angers & Lavery, Casgrain, Lavery & Rivard.

En 1879, M. Casgrain s'en alla prendre la direction d'une des études les plus importantes de Montréal dont il ne tarda pas à venir l'âme et laquelle il a conquis une renommée des plus brillantes et des moins contestées. Lui-même s'éleva, à Montréal comme à Québec, au premier rang du barreau, jouissant de la considération, de la confiance et de l'estime de ses confrères qui en firent leur batonnier alors qu'il comptait à peine 15 ans de pratique dans la profession.

"La carrière politique du nouveau ministre, pour n'être pas aussi remarquable que sa carrière professionnelle, ne lui fait pas moins honneur. Il représenta à l'Assemblée Législative de 1886 à 1890 le comté de Québec, et de 1892 à 1896 le comté de Montmorency qu'il continua à représenter à la chambre des Communes de 1896 à 1904.

Il fut Procureur-Général dans les deux ministères successifs DeBoucherville et Taillon de 1891 à 1896, alors qu'il se retira pour entrer au parlement du Canada et fit place à M. L.-P. Pelletier qui, à son tour, vint de lui faire place au ministère des Postes à Ottawa. Il y a comme cela de ces retours dans la vie humaine, surtout dans les sphères politiques.

"Monsieur Casgrain épousa, en 1878, Mademoiselle M.-Louise LeMoine, fille aînée de M. Alex. LeMoine, de Québec.

A la famille du regretté défunt et à ses nombreux amis en deuil Le Courrier adresse l'expression de ses profondes sympathies.

LETTRE OUVERTE DE M. A. L. GAREAU

EX-CONFÉRENCIER AGRICOLE

A L'HON. J. ED. CARON

Monsieur le Ministre,

Il est d'usage à l'époque des fêtes de Noël et de l'an nouveau d'offrir à ses amis et connaissances des souhaits de bonheur et de prospérité.

Je profite donc de cette coutume pour vous offrir, comme citoyen et comme Ministre, mes meilleurs vœux.

Comme citoyen et cultivateur, je vous souhaite une heureuse année, bonne santé, une terre bien cultivée, d'abondantes récoltes, des troupeaux de race et de qualités supérieures, un silo et une cave bien remplis pour l'automne mil neuf cent dix-sept.

Comme Ministre de l'Agriculture de la province de Québec, je vous souhaite un ministère réorganisé, capable de répondre au besoin du développement agricole, des Îles de la Madeleine et de la province de Québec.

Je vous souhaite un chef agraire, connaissant les lois agronomiques, mieux qu'un avocat.

Je vous souhaite succès dans l'organisation d'une branche de grande culture et de préparation du sol, avec, pour cette branche un chef d'expérience, connaissant la province et ses besoins.

Je vous souhaite aussi un chef compétent pour l'organisation d'une branche d'élevage des animaux de la ferme, afin que vous puissiez vous dispenser de consulter la "Compagnie W. Davis" de Montréal.

Je vous souhaite un bon chef réaliste, capable de distinguer entre l'avoine noire et l'avoine enriée et assez instruit pour savoir que l'orge ne peut produire de l'avoine, puis-que les corps ne naissent que de parents semblables à eux.

Je vous souhaite encore de trouver les fonds nécessaires à l'établissement de fermes modèles dans les comtés de la province de Québec et surtout de rencontrer des régisseurs compétents et un surintendant ayant

la compétence et l'autorité nécessaires pour diriger en même temps les agronomes de district et leur préparer des programmes conformément aux besoins de chacun des endroits.

Je vous souhaite pour mil neuf cent dix-sept, des brochures agricoles mieux faites et moins remplies de fautes que le "Potager Canadien."

Je vous souhaite aussi un bon rédacteur en chef pour le *Journal de l'Agriculture et d'Horticulture*, afin que l'édition française ne soit pas inférieure à l'édition anglaise.

Je fais surtout des vœux, Monsieur le Ministre, pour qu'avec le concours de vos collaborateurs, vous trouviez pour la réduction du coût de la vie, des suggestions plus encourageantes pour les éleveurs que celle de "l'embarco" sur le bétail.

Je forme également des vœux pour que vos amis, vos ennemis même oublient les lettres que vous écriviez jadis à l'honorable sénateur Landry.

Avec l'espoir, Monsieur le Ministre, que le ciel entendra ces vœux très sincères que je formule à votre intention, autant que dans l'intérêt du développement agricole de la province de Québec.

J'ai l'honneur de me souscrire.

Votre bien dévoué,

A.-L. GAREAU,

Ex-conférencier de votre Ministère.

o:

LAIT MOUILLE

Ce n'est pas d'hier qu'on s'est ingénié d'augmenter le volume du lait en y ajoutant de l'eau avant de le vendre. Il y a plus de 400 ans, on connaissait déjà cette manière de voler et on la pratiquait, si bien que la loi dans certaines parties de France, dès 1481, dut décréter que "à tout homme ou femme qui aura vendu lait mouillé sera mis un entonnoir dedans sa gorge et le dit lait mouillé entonné, jusqu'à tant qu'un médecin ou barbier dise qu'il n'en peut plus avaler davantage."

Evidemment on n'entendait pas badinage à cette époque avec les baptiseurs de lait, encore moins qu'aujourd'hui.

PAROLES DE BON SENS

Sous le titre "amitié des races entre Canadiens," le *Globe* de Toronto signale la cordiale réception faite dans notre province aux délégués ontariens, et la bonne impression rapportée de chez nous par ceux-ci dans leur province. Avant de souhaiter par avance la bienvenue aux représentants de notre province qui doivent aller rendre leur aimable visite à nos concitoyens ontariens, le même journal fait la judicieuse remarque qui suit:

"Aucun homme ni aucune classe de personnes vivant aujourd'hui ne peuvent être tenus responsable, en aucune façon, du fait que le terme "canadiens" s'applique à des gens de plusieurs races différentes. A part cette circonstance que depuis une génération des étrangers ont été cordialement invités à venir se fixer chez eux au Canada, et ont, en grand nombre, franchement accepté cette invitation, il faut bien reconnaître cette vérité qu'après les tribus indiennes, les premiers habitants du pays venaient de France qu'en 1713 et de nouveau en 1763 ces Français ont choisi de rester dans l'Amérique britannique, sous les stipulations d'abord du traité d'Utrecht, et ensuite du traité de Paris, et qu'ils ont toujours depuis, grandis en nombre rapidement et constamment."

Ces paroles sont celles du bon sens comme de la vérité historique, et le jour où tous nos compatriotes anglais voudront bien reconnaître et admettre le fait historique qu'elles rappellent, ils auront fait leur juste part pour cimenter l'amitié et l'union si nécessaire des races au Canada.

Comme les Canadiens-français, tenant compte des faits de l'histoire et des droits de l'Angleterre, doivent reconnaître, dans la province de Québec comme dans tout le Canada, les droits de nos traditions, notre religion, notre langue, sans chercher à leur langue, leur religion, ainsi les Canadiens-Anglais doivent admettre que nous avons le droit de garder partout au Canada nos traditions, notre religion, notre langue, sans chercher à les faire dominer au détriment d'aucun autre élément.

Cette diversité de religions, de langues, de races comporte certains inconvénients, occasionne certaines frictions, que la bonne entente, l'esprit de justice et de charité, l'habitude de mieux nous comprendre les uns les autres, diminueront et adouciront. Mais des inconvénients beaucoup plus dangereux et des frictions bien plus douloureuses encore résultent et résulteraient de toute tentative d'unification, d'uniformisation, essayée au profit d'un élément sur l'autre, au profit d'une langue sur l'autre ou d'une religion sur les autres.

La base de l'entente et de l'amitié des races au Canada, comme en plusieurs autres pays d'ailleurs, est dans le respect mutuel des divers éléments, dans une sage et tolérante liberté laissée à chaque élément. Cette liberté contribue au bien général et ce sont les faits de notre origine et de notre histoire qui en imposent et en proclament la nécessité.

Il ne faut pas que les deux grandes familles ethniques, anglaise et française, puissent se considérer comme étrangères, comme mal vues, ou même comme persécutées, en aucune partie de la patrie canadienne.

D'ailleurs, les faits l'ont suffisamment et même trop démontré, toute tentative de domination produit une réaction dangereuse, et le plus sage moyen d'opérer la fusion des esprits et la diffusion des langues c'est encore la bienveillance, la liberté envers les minorités. Le meilleur stimulant pour faire apprendre une langue, c'est son utilité, ce sont les avantages qu'elle offre à ceux qui la possèdent.

Ce stimulant, qui n'a rien de vexant ni d'humiliant suffit à assurer à une langue déjà reconnue sans conteste partout au Canada, comme langue officielle, sa bonne part d'influence: toute mesure tracassière ou vexatoire, ajoutée à ce stimulant, ne peut qu'en gêner, en retarder ou même en empêcher les bons effets.

L'Action Catholique.

MESSAGES DU CANADA AUX ALLIÉS

Le gouvernement du Canada a envoyé des messages à tous les pays alliés de l'entente: Angleterre, Belgique, France, Japon, Portugal, l'Afrique du Sud, Italie, Indes, Terre-Neuve, Nouvelle-Zélande, Australie, — exprimant la détermination du Canada de donner efficacement son aide dans la guerre. D'autres messages semblables seront envoyés à la Russie, au roi de Serbie, roi du Monténégro et le roi de Roumanie, à l'occasion de leur nouvel an, plus tard.

Voici les messages qui ont été envoyés à l'Angleterre et à la France:

Roi d'Angleterre:—"Mes conseillers me prient de communiquer à Votre Majesté, avec leur humble devoir, la grande espérance que l'année qui commence, la cause de la liberté et de l'humanité pour laquelle les Alliés combattent, sera couronnée par la victoire et une paix permanente. Ils désirent exprimer encore une fois à Votre Majesté la résolution inébranlable du peuple canadien de ne perdre aucun effort et de faire tous les sacrifices nécessaires pour atteindre ce but.

"Ils prient la Divine Providence de bénir les travaux de Votre Majesté et de vos ministres, au cours de l'année nouvelle, dans la grande cause pour laquelle notre Empire a concentré ses forces sur les champs de bataille."

PRESIDENT DE LA FRANCE

"Le gouvernement du Canada envoie, au début de l'année nouvelle, ses meilleurs souhaits au président de la France et l'assure que le peuple du Canada, composé en majeure partie de descendants d'Anglais et de Français, a la plus grande admiration pour l'esprit indomptable et splendide de la nation française et pour les exploits magnifiques et valeureux des armées françaises au cours de cette guerre. Le gouvernement désire, de la part du peuple canadien, exprimer sa plus grande reconnaissance pour les services extraordinaires et notables rendus à la cause commune."

M. Arthur Sauvé

Nous ne pouvons nous empêcher de complimenter M. Arthur Sauvé sur sa première session comme chef de l'opposition. M. Sauvé s'est jeté avec ardeur dans une lutte inégale, ardue et, je n'ai pas besoin de le dire, sans charme; même il conviendrait d'ajouter sans aucun espoir de récompense.

N'importe! M. Sauvé a fait son devoir, et ses harangues vigoureuses ont souvent fait voir le vide de certains discours ministériels.

A la tête de 25 députés, il serait un adversaire redoutable pour le gouvernement.

Comment à la vérité ne pas applaudir le Lilliputien qui a le courage de s'adresser au colosse d'en face.

Le Pays.

Le R.P. Doyon, aumônier du 22e demande des livres

Le secrétariat général de la Croix de Paris, communique à la presse, à la demande du R. P. Doyon, le dévoué aumônier du 22e, la note suivante, parue dans la *Croix* du 12 décembre:

"Nous avons reçu la visite d'un zélé religieux, aumônier de Canadiens-français, au corps expéditionnaire britannique. Ce prêtre désire beaucoup mettre de bons livres entre les mains de ses "garçons"; il s'est d'ailleurs inscrit à notre œuvre avec une généreuse offrande, insuffisante, dit-il lui-même, pour atteindre son but. Il a pensé que les lecteurs de la *Croix* ne refuseraient pas de s'intéresser de tout cœur à nos frères d'Amérique venus de si loin combattre à nos côtés. Nous convertirons volontiers en livres les sommes qui nous seront envoyées à son intention; nous lui ferons de même parvenir les romans de petit format (le format de poche est une condition indispensable) que nos lecteurs nous adresseront pour lui.

Adressez les offrandes et dons à l'œuvre des saines lectures, 5 rue Bayard, Paris."

L'appel du R. P. Doyon devra trouver écho en Amérique.

AU FRONT FRANCAIS

LETTRE D'UN INSTITUTEUR SOLDAT A SES ELEVES

Monsieur le directeur,

Je vous serais obligé si vous vouliez avoir l'amabilité de lire aux élèves de ma classe, auxquels je pense souvent, les quelques lignes suivantes, écrites entre deux feux, et que je considère comme un gage de reconnaissance, en souvenir de leur affection.

"A mes très chers élèves,

"Vous souvient-il, mes amis, des derniers jours de classe de l'année scolaire écoulée, lorsque tous les esprits se demandaient, dans une angoisse toujours croissante, ce qu'il adviendrait du fol orgueil allemand? Vous souvient-il aussi des paroles émus de votre maître, quand, mettant à votre portée les conséquences désastreuses d'une guerre actuelle, il exaltait en vous les bienfaits de la paix? Vous souvient-il enfin, à l'heure même où nous nous quittons, du moment de surprise qui serrait tous nos cœurs à l'annonce de la mobilisation générale? Depuis lors, sans trop comprendre, mais sachant bien que c'était pour la France, pour cette France chérie, que vous adorez, vous avez vu partir, une larme dans les yeux, vos frères, vos parents; vous avez vu des mères éplorées rester seules au foyer tandis que vous, curieux, contents, vous chiez en accompagnant à la gare les défenseurs de la patrie. Ils sont partis là-bas, vers cette frontière de l'est où tous les regards français se tournent, où vous cherchez constamment à deviner les positions respectives des armées qui combattent: la carte supplée à votre mémoire et les victoires vous enthousiasment.

"Les jours passent, jours de souffrance, pour ceux qui luttent, jours de douleurs, pour ceux qui attendent, jours d'espoir et de confiance en la victoire, pour tous.

"Je vous vois souvent réunis en petits groupes, discutant à grands cris à l'aide de "si" et de "peut-être." Je vois les cafés calmes, la placette vide, la plage morne et, dans les rues, quelques rares passants parlant des leurs. Vous constatez, un matin, que le prix du pain augmente. Pourquoi cela, dites-vous? C'est la guerre mes enfants! La guerre, ce n'est pas seulement le vide dans les campagnes, la tuerie aux frontières; la guerre c'est surtout la faim et la maladie.

"Voici plus de deux mois que cela dure, et cela durera peut-être longtemps encore: longtemps, vous lirez les journaux; longtemps, vous irez aux écouttes, autour de rares groupes commentant les faits d'armes; vous verrez des blessés revenir au pays pour se remettre et partir; vous courrez après eux pour les interroger, pour savoir. Vous verrez des ennemis prisonniers: peut-être leur adresserez-vous de grossières paroles, parfois imméritées. Pendant ce temps, le soldat français luttera encore pour son indépendance et pour sa liberté, car les Allemands, dont les desseins vous sont connus, n'épargneraient point votre race, et vous seriez, s'il ne tenait qu'à ces bandits, égorgeurs de femmes, d'enfants et de vieillards, dévastateurs de tout ce qui peut rappeler la France dans sa science et son art immortels, incendiaires, ravageurs de villages, vous seriez leurs esclaves, sous le joug de leur botte.

"Les soldats de France luttent pour le progrès, ne l'oubliez pas! A vous de le comprendre, de vous en pénétrer et de ne l'oublier jamais!

"Dans cette classe, qui m'est si chère, vous êtes réunis autour d'une maîtresse qui vous inculquera, en ce moment difficile, l'amour de la patrie. Soyez comme je l'espère, des élèves attentifs. C'est un soldat de France qui vous le dit. Travaillez! Votre patriotisme est là; plus vous serez éclairés, mieux vous comprendrez.

"Votre maître d'il y a trois mois pense à vous au milieu des batailles, lorsque les balles sifflent à ses oreilles, lorsque les obus l'environnent. Parti lui aussi, il a laissé une famille; lui a aussi vécu la minute angoissante du départ; il vous a vus en grand nombre à la gare lors de son passage: il défend son pays; il sait que votre pensée le suit. Plein de courage et d'espérance, il vous dit: "Au revoir." Il espère vous retrouver grandis de cœur et d'âme, comme le seront les Français de l'avenir.

"Honorez les morts et secourez les blessés; secourez les malheureux, respectez les ennemis! Vous qui tournez les regards vers la frontière, où d'autres accomplissent leur devoir, soyez obéissants et travailleurs pour accomplir le vôtre. Les combattants vous béniront, et votre maître, y trouvant la récompense qu'il attend de vous, sera fier de lutter encore, fier de mourir, s'il le faut."

Le Temps.

A propos d'exposition

Québec. — Ainsi qu'il en était rumored, il est maintenant décidé que l'Exposition Provinciale de Québec, en 1917, durera dix jours, et qu'elle sera tenue du jeudi, 30 août au samedi 8 septembre. Ce choix des dates et la durée plus longue de l'exposition seront d'un avantage incontestable pour tous ceux qui participent à ce grand événement annuel, et surtout pour les visiteurs.

Les dates de la plus grande exposition de l'Est du Canada étant choisies de bonne heure, ceux qui désirent exposer, soit à cette exposition ou aux expositions de comté de la province, ont l'avantage de pouvoir commencer dès maintenant à s'occuper de leurs exhibits.

La préparation, longtemps à l'avance, des exhibits, tel est même l'un des points discutés cette semaine, à Québec, lors du congrès des horticulteurs de cette province. Tous, discutant sur les expositions, ont reconnu l'importance du rôle qu'elles jouent, pour promouvoir l'agriculture, et ont reconnu le principe que ceux qui sont appelés à remporter les plus beaux succès sont ceux qui se préparent le plus longtemps à l'avance.

Il a aussi été démontré que les expositions sont payantes pour les cultivateurs, non seulement par les prix en argent qu'elles décernent, mais aussi par le fait qu'elles sont un moyen incomparable pour faire connaître et faire vendre avantageusement les produits, dans la suite.

Il est évident que l'avenir des expositions s'annonce brillant, et que ces institutions progresseront d'autant plus que ce sera le grand nombre qui s'y intéressera.

LES TRAPPISTES

Un nouveau malheur vient de frapper nos religieux-cultivateurs d'Oka (Deux-Montagnes). Après l'incendie de leurs dépendances en mai dernier, voilà que c'est leur monastère qui est rasé de fond en comble.

C'est Dieu qui éprouve ceux qu'il aime; ils en tireront assurément profit pour se sanctifier davantage. Cependant au point de vue humain, ce n'en est pas moins pénible.

C'est pour eux encore une perte d'environ \$300,000.

Au nom des coopérateurs, leurs amis, nous offrons aux bons religieux nos plus vives sympathies.

o:

SUPERSTITIONS

Où les superstitions ne se juchent-elles pas? En voici quelques-unes.

"Quand un coq chante la nuit avant son heure habituelle, c'est signe de guerre." Quant à cela, il pourrait bien chanter toutes les nuits et ne jamais mentir; il y a tant de sortes de guerres.

"Pour que les pigeons produisent beaucoup, il faut casser leurs premiers œufs." Pas de meilleur moyen de les retarder.

"Les œufs pondus entre les deux Notre-Dame, du 15 août au 18 septembre, se conservent indéfiniment." Essayez, mais pas avec les composés Barral, car vous allez réussir avec eux comme avec les œufs de tout autre époque.

"Quand on écrase la queue du chat, on ne se marie pas dans l'année." Ah!!

LA GUERRE

Les bombardements et les escarmouches continuent à prévaloir sur tous les fronts, excepté en Roumanie, où les Alliés teutons persistent dans leurs incursions dans le royaume. Les Russes et les Roumains sont peu à peu chassés des Alpes transylvaniennes et de la Moldavie inférieure. Autour de Braïla, des deux côtés du Danube, les envahisseurs ont repoussé d'avantage les défenseurs de ce territoire. Ainsi dans la Dobroudja.

Dans le secteur de Verdun, à l'est de Chambrettes, les Allemands ont tenté une forte attaque par surprise contre les positions françaises, mais furent repoussés, d'après Paris. Dans les régions d'Ypres et de Leos, les combats d'artillerie ont été considérables.

Sur le front en Russie, un calme relatif prévaut, tandis que sur le théâtre austro-italien les bombardements ordinaires se continuent. On n'a pas reçu de nouvelles du front macédonien.

Le gouvernement anglais a nommé le comte Granville agent diplomatique auprès du gouvernement provisoire d'Eleuthérios Venizelos à Salonique.

L'OPINION A BERLIN

Berlin, 3, via Londres.—La presse a publié ici hier la réponse des Alliés de l'Entente aux propositions de paix de l'Allemagne, ou plutôt les préliminaires. La note complète ne doit être publiée qu'aujourd'hui. Les personnages officiels disent que la réponse est que comme on s'y attendait, et que désormais l'Allemagne se prépare à mener la guerre avec une vigueur nouvelle et que tout le peuple sera uni dans la poursuite des hostilités.

PRETENTION ALLEMANDE DEMENTIE

Londres, 3. — Dans les cercles officiels, on regarde le communiqué officiel russe d'hier comme désapprouvant les dires allemands à l'effet que les Alliés teutons auraient chassé les Russes de la tête du pont de Braïla. On croit que les Russes se sont retirés de cet endroit durant la nuit dans le but de présenter un front égal avec leur armée qui retraisait plus à l'ouest. Ce mouvement fut exécuté sans pression de l'ennemi.

LE MOINE RASPUTIN EST MORT

Londres, 3. — Des dépêches de Petrograd disent que Grégoire Raspoutine, le maine russe qui, dit-on, exerçait une mystérieuse influence sur l'empereur Nicolas, et avait des sympathies pro-allemandes, est mort. Certains correspondants disent qu'on a trouvé le cadavre du moine sur la rive d'un des cours de la rivière Neva. D'autres disent que Raspoutine a été assassiné en des circonstances dramatiques.

On se souviendra que deux fois déjà on avait rapporté que ce moine avait été victime des assassins.

LES ALLIES REJETTENT TOUTES LES PROPOSITIONS DE PAIX FAITES PAR LES ALLEMANDS

Paris, 3. — Les gouvernements de l'Entente, dans leur réponse à l'Allemagne, déclarent qu'ils refusent de considérer les propositions insincères et inefficaces de l'Allemagne relativement à une conférence de paix.

La conférence que l'on propose sans conditions de paix, dit la note, n'est pas une offre de paix, mais plutôt une manœuvre de guerre.

Les Alliés ont manifesté leur ressentiment au sujet des tentatives de l'Allemagne de leur imposer toute la responsabilité de la guerre. En retour ils accusent les puissances du centre d'être directement responsables de la guerre et d'avoir refusé d'entrer en négociations comme l'offraient la France, l'Angleterre et la Russie.

La note, couverte de la signature de tous les alliés de l'Entente, déclare que les Alliés sont aussi fortement attachés à la paix qu'en 1914 et ajoute :

"Après les violations opérées par les nations du centre et leur entrée dans le conflit, les alliés de l'Entente ne peuvent terminer la guerre à la demande de l'Allemagne sans des conditions qui leur permettent d'engager des négociations. Les propositions de l'Allemagne ne sont point des offres de paix; elles semblent plutôt une manœuvre de guerre."

La note proteste énergiquement contre la prétention des Puissances du Centre qui réclament la victoire et la qualité de fausse. Elle poursuit : "C'est l'Autriche qui a déclaré la guerre à la Serbie. Les Nations du Centre ont alors refusé tous les efforts tentés pour arrêter le conflit; elles ont refusé de l'Angleterre l'offre d'une conférence; de la France, l'offre d'une commission internationale et de la Russie, l'offre d'un arbitrage. La Belgique a été envahie par une puissance qui proclame que les traités sont des chiffons de papier."

La note accuse l'Allemagne d'ignorer, dans ses récentes propositions, les faits, les dates et les chiffres qui démontrent tous que l'Allemagne a voulu provoquer et déclaré elle-même la guerre. Elle rappelle qu'à La Haye, la délégation allemande s'était fortement opposée à la proposition du désarmement, soumise au mois de juillet 1914.

En terminant, la note des Alliés exige réparation de l'Allemagne.

L'AUTRICHE VEUT LA PAIX

Londres, 3. — La *Post* de Budapest du 22 décembre dit qu'une paix séparée est impossible parce qu'elle entraînerait un désastre. La continuation de la guerre signifie un désastre encore plus grand. En plus des horreurs de la famine, une débâcle militaire amènerait une augmentation de l'influence allemande dans la monarchie; la désagrégation du pays s'en suivrait. La seule ressource possible pour les Austro-Hongrois est de forcer l'Allemagne à faire la paix en même temps qu'eux. On pense généralement que l'empereur, après les cérémonies du couronnement essaiera de conclure la paix. Un refus des alliés toucherait l'Autriche à son point vital; c'est pourquoi elle exercera une pression énergique sur l'Allemagne parce qu'elle ne peut plus aller plus loin.

PLUSIEURS NAVIRES COULES

Londres, 3. — L'agence des Lloyds annonce aujourd'hui que les navires suivants ont été coulés : le "Demetrios," navire grec, tonnage 2,088, équipage sauvé; le "Flora," norvégien, 1,032 tonnes, équipage sauvé; le "Eva," partie seulement de l'équipage sauvée et un vaisseau russe le "Seedonis."

Brest, 3. — Le navire grec "Sappho," 2,087 tonnes, a été torpillé. Neuf membres de l'équipage ont été sauvés et on ne connaît pas le sort des autres.

Londres, 3. — Une dépêche de Stockholm au *Morning Post* dit que les soixante-quinze ingénieurs américains qui s'échappèrent des champs d'huile, en Roumanie, durant l'invasion allemande, sont arrivés à Gothenburg en route vers leur pays.

La fameuse Couveuse artificielle des Moines

Si vous voulez gagner de l'argent en élevant des Volailles, achetez une COUCHEUSE DES MOINES. C'est la seule machine qui convient au climat du Canada et qui vous donnera entière satisfaction. Avec la Couveuse des Moines, vous avez la certitude et la garantie d'avoir la meilleure machine fabriquée jusqu'à ce jour. Il n'y en a pas de supérieure.

BROYEUR D'OS ET GERMEUSE

Recettes pour conserver des œufs d'une ponte à l'autre, par les Combinés Barral

COIRCULAIRE ET REFERENCES GRATIS

OCTAVIEN ROLLAND

Dépôt No 30 Boîte Postale No 2363 Tél. Main 8370
56 NOTRE-DAME EST, MONTREAL

NOUVELLES DE LA PROVINCE

SAINT-JUDE

A une assemblée des franc-tenanciers de la paroisse tenue le 24 décembre, M. Avila Bourgault a été choisi comme marguillier en remplacement de M. Toussaint Beaugard, sortant de charge.

—Encore cinq familles de la paroisse, qui sont parties la semaine dernière pour les Etats-Unis. Quand donc nos gens cesseront-ils d'émigrer?

SAINT-JEAN, P. Q.

L'enquête préliminaire dans la cause de Joseph Dragon, rebouteur, tenu criminellement responsable à l'enquête du coroner de la mort de Mme François Houle, de St-Athanas d'Iberville, à qui il avait donné ses soins, et arrêté la semaine dernière en vertu d'un mandat signé par le coroner E.-N. Chevalier, a été fixée au quinze janvier prochain, devant le juge Marin.

Les cautionnements fournis par Dragon ont été continués par le magistrat devant lequel il a comparu vendredi dernier. L'inculpé a donné une garantie personnelle de mille piastres, et M. U. Laurion, hôtelier, d'Iberville, s'est porté garant de la comparution de Dragon pour un autre montant de mille piastres.

Mtre Charles Bélanger, avocat, de cette ville, défendra l'accusé et Mtre Joseph Demers, C.R., a été chargé de représenter le département du procureur général dans cette affaire.

NICOLET

Un commencement d'incendie qui aurait pu prendre des proportions considérables, s'est déclaré samedi, au séminaire de Nicolet. Un bec de gaz qui fonctionnait mal avait laissé échapper durant la nuit une grande quantité de gaz qui s'était répandue dans toute la salle de récréation. Un élève commis l'imprudence d'aller mettre une allumette sur le conduit ouvert et provoqua ainsi une flamme de cinq à six pieds de haut. On parvint à fermer le compteur, mais le feu s'était communiqué à une toile roulée au mur. Après quelques efforts et avec le concours des élèves on parvint à éteindre le feu. Heureusement que le feu fut découvert à temps, car les dommages auraient été beaucoup plus considérables. Ce commencement d'incendie provoqua un vif émoi comme on peut le croire, surtout après la conflagration qui a détruit le monastère d'Oka.

LES CEDRES

Un accident est venu jeter la consternation aux Cèdres, le matin du jour de l'An et a plongé dans le deuil une brave famille d'ouvriers.

M. Ebalma Moreau, travaillait lundi, vers 8 heures, à briser la glace sur le canal. Le travail allait bien lorsque, par une fausse manœuvre le malheureux fit éclater un paquet de bâton de dynamite à portée de sa main.

Le résultat fut horrible et Moreau affreusement mutilé fut projeté à une grande distance.

Au bruit de la formidable explosion plusieurs personnes coururent pour porter secours à la victime, mais on ne releva qu'un cadavre horriblement broyé. Moreau n'était âgé que de 34 ans; il laisse une veuve et deux enfants.

Cette mort tragique au début de l'année a causé une bien pénible impression ici.

QUEBEC

Un fatal accident d'automobile a marqué la fin de l'année à Québec. La victime est Mlle Marie-Louise Hains, âgée de 23 ans, fille de M. Edmond Hains, de Beauport.

Samedi après-midi, cette jeune fille était dans la rue Saint-Paul, en compagnie de son fiancé, de sa sœur et de son frère. Survint l'automobile de l'ancien maire Drouin, conduit par le chauffeur Picard. Ce dernier voulut éviter un cheval qui passait à une allure très rapide et il échangea sa course. Ceci fit dériver l'auto qui frappa les quatre personnes et les renversa.

Mlle Hains fut la plus gravement blessée. Elle fut transportée dans une maison amie, au No 77 rue Du Pont, où elle expira quelques minutes après. Les trois autres personnes se sont tirées avec quelques blessures de peu d'importance.

SOUTH DURHAM

L'hôtel de M. Omer Hunault, à Lemieux, a été complètement détruit par un incendie qui s'est déclaré vers 11 heures 30, mardi soir dernier.

Le feu s'est propagé avec une telle rapidité que Mme Hunault, qui fut

la première à se rendre compte de l'incendie, n'eut que le temps de fuir chez un voisin, en robe de nuit.

On a réussi à maîtriser les flammes à l'aide de seaux passés de main en main. Les pertes sont de \$10,000 en partie couvertes par des assurances au montant de \$2,700.

TROIS-RIVIERES

Mardi soir, le 26 dernier, M. le chef de police et du feu de Trois-Rivières, Emile Berthiaume, a été l'objet d'une jolie démonstration de la part des membres de ces deux corps qui sont sous sa direction, à l'occasion de la nouvelle année qui devait bientôt commencer.

Ils lui présentèrent une belle adresse accompagnée d'un magnifique cadeau d'une grande valeur.

Bien que pris à l'improviste et ému par cette délicate marque d'attention, le chef sut les en remercier en termes choisis.

SHERBROOKE

Joseph Marquis, cultivateur et boucher bien connu à Stone Centre et aux environs, a été trouvé mort sous sa voiture, jeudi soir, près de sa résidence. Il avait la tête enfoncée dans la neige lorsqu'il fut découvert par un passant. Celui-ci s'empressa d'aller chercher du secours, mais, à son retour, Marquis avait cessé de vivre.

L'abondance de la neige et l'obscurité auront empêché le cheval de suivre le chemin et il aura projeté son conducteur dans un ruisseau voisin. Le malheureux, tombant sous sa voiture, n'aura pu sortir de cette position et sera mort étouffé.

MONTREAL

L'enquête au sujet de la mort de M. Bruno Lamontagne, victime d'un fatal accident dans notre port, a eu lieu samedi matin devant le coroner McMahon. M. Lamontagne a été tué instantanément dans une presse à foin, au hangar No 25.

Le défunt demeurait à Saint-Lambert; il était âgé de 65 ans. Il était le père de l'abbé Arthur Lamontagne, vicaire à Acton-Vale; de MM. Alphonse et Anthime Lamontagne, de St-Lambert; Henri Lamontagne, de St-Hyacinthe; de Mme Eugène Paquin; Mme Noisieux, femme du docteur Noisieux, de St-Césaire; Mme Albert Dufresne, de St-Hyacinthe, et Mlle Béatrice Lamontagne, de St-Lambert.

ST-PHILIPPE DE LAPRAIRIE

Mme Vital Legrand (née Aglaé Robert), de cette paroisse, est morte subitement, vendredi dernier, à l'âge de 65 ans. Elle laisse pour déplorer sa perte, son mari, M. Legrand, cultivateur des mieux connus, ici et onze enfants: cinq fils, MM. Hugues, Raymond, Maurice, Albert et Omer Legrand, et six filles, Mmes J.-O. Daragon, J.-L. Longtin, M.-J. Longtin, Mlles Laurence, Thérèse et Lucienne Legrand. Lui survivent également, une sœur, Mme Alexandre Brosseau et plusieurs petits-enfants.

NORTH STANBRIDGE

M. Hormidas Racine a été élu par acclamation, marguillier en remplacement de M. Edmond Brais, sortant de charge.

ST-FERDINAND D'HALIFAX

Dans la nuit de samedi dernier, un violent incendie a rasé de fond en comble l'asile des aliénés de St-Ferdinand d'Halifax, entraînant la mort de 45 patientes et d'une religieuse des Sœurs de la Charité de Québec.

L'asile situé dans la paroisse du même nom dans le comté de Mégantic, à quinze milles de Plessisville, était un des établissements réguliers du gouvernement, affecté aux femmes malades seulement. Les Sœurs de la Charité, qui avaient la direction de l'asile, employaient une aile de l'édifice comme école pour les jeunes filles.

Lorsque le feu éclata vers les sept heures du soir, il y avait trente jeunes filles dans l'établissement. Ces dernières furent sauvées, mais à cause de la difficulté de contrôler les malades aliénées, quarante-cinq d'entre elles ont péri. Il y avait 180 femmes internées dans l'asile au moment du désastre et ce n'est qu'avec la plus grande difficulté que l'on réussit à en sauver 135. L'édifice est un peu éloigné des autres habitations d'où pouvait venir du secours et c'est ainsi que les flammes purent faire trop de progrès avant tout secours efficace. Une religieuse a péri, victime de son dévouement pour sauver les patientes.

L'édifice, réduit en cendres, était

ST-THEODORE D'ACTON

Dimanche, le 24 décembre, à une assemblée des marguilliers et franc-tenanciers, M. Samuel Gendron, a été élu marguillier en remplaçant M. Téléphore Picard sortant de charge.

Parmi les nombreux visiteurs qui sont venus passer les fêtes du jour de l'An à St-Théodore, nous avons remarqué, M. Ludger Gauvin, de St-Stanislas (Champlain); M. et Mme Louis Philippe Pinsonneault d'Upton.

—M. et Mme Olivier Bonenfant ont reçu leurs enfants au jour de l'An.

Voici les noms de ceux qui étaient présents: M. et Mme Hormidas Bonenfant, de St-Guillaume d'Upton; M. et Mme Ludger Ledoux, de St-Hyacinthe; M. et Mme Olivier Bonenfant, Mlle Louisa Bonenfant, d'Acton-Vale; M. Camille Hébert, accompagné de sa mère, Mme Hébert; M. et Mme Adélaïde Bonenfant, de St-Théodore; M. et Mme Delphis Laliberté, d'Acton-Vale; M. et Mme Joseph Bonenfant et M. et Mme Rémi Picard.

Le soir, après le souper, il y eut chant et musique, (cornet par M. Ludger Ledoux) et aussi une belle partie de cartes jusqu'à une heure avancée du matin.

—M. et Mme Georges Dumaine, de Shawenagan, sont venus passer le jour de l'An chez leur père, M. Jules Dumaine, du village.

—M. et Mme Victor Sylvestre, de St-Hyacinthe, sont venus rendre visite à M. Louis Sylvestre, au premier de l'An.

—Mlle Thérèse Desautels, du couvent de Farnham, est venue passer les vacances du jour de l'An chez son père, H. Rémi Desautels.

Livres de Comptes et Impressions — Pour — FROMAGERIES ET BEURRERIES

Livres de Comptabilité "J. de L. Taché" :

FEUILLES DE RÉCEPTION : Servant 2 semaines pour 50 patrons ou une semaine pour 100 Patrons. En bloc pour la saison, 30 feuilles.....\$0.35
CARNETS OU LIVRETS pour les patrons, avec bonne couverture : le cent.....\$1.00
COMPTES DE LAIT, une page par patron : 50 patrons : \$0.15, 75 patrons : \$0.50, 100 patrons : \$0.60, 125 patrons : \$0.70, 150 patrons : \$0.80.
GRAND-LIVRE, 150 Patrons : Pour les répartitions, paies, ventes, etc., etc.....\$0.50
FEUILLES DE RÉPARTITION : servant à entrer les éléments de la répartition, pour les directeurs et secrétaires de fabriques : La douzaine de feuilles.....\$0.15
LIVRE D'EXPÉDITION : Sur lequel on inscrit le poids de chaque envoi de beurre ou de fromage livré, avec souches.....\$0.25

N. B.—Tous les livres de comptabilité J. de L. Taché portent les instructions nécessaires à leur tenue. Enveloppes pour la paie des patrons, imprimées (échantillons envoyés sur demande) : Papier à lettre, avec nom et adresse imprimés comme en tête. Factures, États de Compte. Papier parohémin pour envelopper le beurre en livres.

Étiquettes (Shipping tags), — Cahiers de requs, — Cartes de visites, — Cartes d'affaires, — Impressions de toutes sortes.

La Cie d'Imprimerie et Comptabilités

DE ST-HYACINTHE

Editrice du "Courrier de Saint-Hyacinthe" et du "Coopérateur Agricole"

70 rue Ste-Anne, -:- ST-HYACINTHE, P. Q.

Le bon vieux remède pour les Rhumes, Bronchites et Croup. Ne contient aucune drogue dangereuse. 25¢ 50¢ et \$1.00 la bouteille.



Cultivé avec soin, trié et mélangé par des experts, il est vendu exclusivement en paquets de plomb.

PRIMUS

Le THÉ de CEYLAN et des INDES

Le meilleur thé au monde. L'Essayer, c'est l'adopter.

En paquet individuel. Chez tous les Épiceries.

NOIR ET VERT NATUREL

L. CHAPUT, FILS & CIE, LIMITEE MONTREAL

FEMINA

LE NOUVEL AN

Entre donc, ô nouvelle Année!
D'un bruit de fête environnée.
Nous t'aimions tous, à peine née!

Timide et toute jeune encore,
Près de nous tu prendras l'essor,
En déployant ta robe d'or.

Chacun de nous, l'air anxieux,
Cherche à lire au fond de tes yeux
Un avenir mystérieux!

Mais lorsque notre âme soupire,
Quand nous attendons ton sourire,
Tu passes et ne veux rien dire!

Ton secret n'est pas révélé,
Tu nous viens sans avoir parlé,
Lèvre close et le front voilé!

Antony VALABREQUE.

PAS POUR RIRE

Vous connaissez le n'est-ce-pas des français. Ces pauvres français, ils vous mettent n'est-ce-pas partout; ils ne disent pas trois mots sans vous envoyer un n'est-ce-pas retentissant, n'est-ce-pas ça? n'est-ce-pas ça?

Ils ont fait rire d'eux, on a essayé de leur montrer le ridicule de leur manie, rien n'y fit; et le n'est-ce-pas a plus de vogue que jamais.

Maintenant, sans trop mépriser ce n'est-ce-pas français, s'est-on rappelé son frère au Canada? S'est-on seulement imaginé que le n'est-ce-pas avait un pendant en notre pays? — Mais oui, il en a un, et tout le monde le connaît. "C'est pas pour rire." que je vous dis ça "c'est pas pour rire."

Les canadiens vous disent "pas pour rire" comme les français "n'est-ce-pas," à tout propos.

Pas pour rire, le voilà le mot; je pourrais jurer que tous les canadiens l'ont employé. C'est qu'il est joli pas pour rire.

"Pas pour rire," on vous accroche cela à tout, indifféremment.

On va au théâtre. Comment était-ce? Oh! c'était beau, c'était beau pas pour rire.

"Tu sais, Mademoiselle une telle, elle est "swell," elle est "swell" pas pour rire.

Comment avez-vous aimé ce dîner, ce banquet? — "Délicieux, superbe, les hôtes ont fait ça en "grand" pas pour rire.

— Et puis, le petit jeune homme que tu as rencontré chez X... — Gentil, intelligent pas pour rire.

— Et puis, chez M. F., il paraît qu'ils ont acheté une maison. — Oui, et une belle pas pour rire.

— Et Z. le journaliste, il a engagé une polémique dernièrement. — Oui, et tu le connais, il s'est fâché pas pour rire!

Oh! laissez-moi souffler. Quelle litanie! C'est intéressant pas pour rire!

— C'est beau, c'est laid, pas pour rire; c'est grand, c'est petit pas pour rire; c'est naïf, c'est intelligent pas pour rire; c'est haut, c'est bas pas pour rire...

N'y a-t-il pas de quoi irriter le plus doux des mortels?

Et on vous prononce cela d'une manière rapide: pa'p'rire...

Musset qui s'écriait:

"Fille de la douleur, Harmonie!"

Harmonie!" n'avait pas entendu notre "pa'p'rire!" Il en aurait fait des vers! Il en aurait fait pas pour rire. — On ne rit donc jamais en Canada, tout ce qui se fait, se fait... pas pour rire. On ne fait jamais rien... pour rire. O nation triste! O nation désolée! Je te plains pas pour rire.

ROGER RAYMOND.

MES QUATRE PETITS ENFANTS ONT PRIS DES TABLETTES BABY'S OWN

Mme Albert Nie, St-Brieux, Sask., écrit: — J'ai employé les Tablettes Baby's Own pour les dernières sept années et elles ont fait beaucoup de bien à mes quatre petits enfants. Les Tablettes font toujours du bien — elles ne peuvent faire du tort — étant garanties par un analyste du gouvernement comme étant absolument exemptes de drogues nocives. Elles sont vendues par les marchands de remèdes ou par la poste à 25 cents la boîte de The Dr Williams Medicine Co., Brockville, Ont.

A LIRE

Dans quelques jours nous aurons le plaisir de goûter les meilleures compositions du dernier concours littéraire de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal. Comme on le sait, le sujet proposé était: "La Courvée." En attendant donc d'apprécier toutes ces belles "courvées," j'ose présenter aux lecteurs et lectrices de *Femina* un petit essai sur cette coutume si canadienne. Comme toute chose, la "courvée" a des causes. C'est ce que nous verrons aujourd'hui dans une première partie qui pourrait facilement s'intituler: "L'invitation à la courvée."

SCENE DE LA VIE CANADIENNE

La Courvée

"Tiens! s'écrie l'ainé, une voiture qui "descend"..."

Dans la grande cuisine de la maison de campagne, c'est une poussée folle vers les fenêtres du devant.

"Qui peut bien venir nous rendre visite par ce dimanche de novembre, dit la mère?..."

"Ca à l'air de la jument d'Amé Chapdelaine, dit gravement le père..."

"Mais non, répliqua l'ainé, vous savez bien qu'Amé Chapdelaine n'a pas de boghie et regardez donc ce beau boghie-là..."

"Oh! je sais, moi! dit l'un des petits..."

"Qui?..."

"Devinez..."

"Voyons, Ti-Pit, dis-le donc, dépêche-toi..."

"C'est mon oncle Baptiste Saint-Michel."

"Mon oncle Baptiste!!..."

"C'est bien vrai, tu as de bons yeux, mon petit, c'est lui."

Et l'on se hâte pour recevoir l'oncle.

"Bonjour, bonjour, mon oncle."

"Bonjour, les enfants."

"Entrez, les "jeunesses" vont aller dételé."

Le brave homme entra, la conversation s'engage.

L'on parle... des bonnes récoltes qu'on a faites... des labours... du bois mis en réserve pour l'hiver...

"A propos de bois, dit l'oncle, savez-vous que j'ai envie de faire une courvée pour bûcher le mien; je n'en ai presque plus et l'hiver approche..."

"Une courvée, mon oncle, vous dites pas?"

"Sûr, et peut-être me croirez-vous quand je vous dirai que je suis venu pour vous inviter à en être, mercredi de la semaine prochaine..."

(à suivre)

F. A.

Coopérateur. — Plusieurs fois déjà, nous avons demandé à nos correspondants de nous donner leur nom avant de publier leurs écrits; c'est une règle à laquelle nous tenons, et qui vous fera comprendre pourquoi nous ne publions pas votre correspondance.

Suzanne. — Nous ne pouvons publier votre correspondance, si nous n'avons pas votre nom véritable. C'est une formalité que vous devez remplir, si vous voulez entrer chez *Femina*.

La Rédaction.



DE LA CREME FOUETTEE

La maman de Robert a pour ce petit drôle une indulgence excessive.

— Mon enfant est espiègle, disait-elle, pour excuser sa dernière incartade, mais pas méchant. Au fond c'est la crème des bébés.

— Précisément, madame, répliqua Z. mais vous savez qu'une crème n'est jamais si bonne que fouettée.

: o :

Un mauvais plaisant a osé dire: "Si les hommes ont bâti la tour de Babel, les femmes ont bâti la tour de Babil!"

LA VOIX DES CLOCHES

Voix de la cloche, voix d'amour ou de consolation, voix austère du devoir, voix antique et toujours nouvelle! Que de poésie dans ce chant tour à tour joyeux ou triste, qui plane sur nos demeures, nos vallées, nos fleuves et nos bois.

Pour saluer le nouveau-né, sur chaque berceau, la cloche carillonne.

Plus tard, vienne l'hymen, la cloche sonne, radieuse, le rythme d'un refrain, d'une note amoureuse: Quelqu'un avait aimé!...

Mais voici que l'on pleure au foyer; la cloche, du haut de sa tour, jette un cri d'effroi et, sur une tombe, verse le parfum d'une prière et un... espoir immortel.

La terre semble sur des ailes quand, de toutes nos cloches, s'élance l'Angelus triomphal. Point de musique aussi solennelle, aussi grandiose, aussi pleine de sentiments et de souvenirs.

Oui cloche, chante, pleure et prie. Sonne encore et sonne à l'envie, sonne aujourd'hui, sonne demain, sonne tous les jours de ma vie.

M.-L. C.

St-Hyacinthe, 2 janvier 1917.

Les femmes qui travaillent dur

Trouveront une nouvelle force grâce à l'emploi des Pilules Roses du Dr Williams.

Il est inutile de dire à une femme qui fait un rude travail de prendre la vie facilement et de ne pas se tracasser. Toute femme à la tête d'une famille, toute fille qui travaille dans les bureaux, les magasins et les fabriques est sujette à plus ou moins de traces. Ceux-ci ne peuvent être évités. Mais il est du devoir de toute femme et de toute fille de conserver sa santé autant que possible et de reconstituer son organisme afin de répondre à toute exigence extraordinaire. Sa santé future en dépend. Pour prévenir un épuisement de la santé, le sang doit être maintenu riche, rouge et pur. Rien ne saurait conserver le sang aussi bien dans cet état que les Pilules Roses du Dr Williams. Elles renforcent les nerfs, restaurent l'appétit, donnent l'éclat vermeil de la santé aux joues pâles et un regain d'énergie aux personnes découragées. Les femmes ne peuvent pas toujours se reposer lorsqu'elles le devraient, mais elles peuvent conserver leurs forces et éloigner la maladie en faisant usage, de temps à autre, des Pilules Roses du Dr Williams.

Mme N.-E. Tompsett, Ottawa, Ont., écrit:

"Depuis plusieurs années, je souffrais terriblement de débilité nerveuse et j'étais rarement capable de faire un travail. Durant ce temps, j'ai consulté plusieurs médecins et pris plusieurs remèdes sans obtenir aucun soulagement et je commençai à croire que je ne viendrais jamais mieux. Un jour, je lus l'annonce des Pilules Roses du Dr Williams et j'eus l'idée de les essayer. Après en avoir pris quatre boîtes, je devins beaucoup mieux, mais je continuai à prendre les pilules, je ne pesais que 100 livres. Après les avoir prises et recouvré la santé, je pèse maintenant 140. Je recommande les pilules Roses du Dr Williams à toute personne souffrante que je connais."

Vous pouvez avoir les pilules Roses du Dr Williams chez tout vendeur de remèdes ou par la poste à 50c la boîte, ou six boîtes pour \$2.50 de The Dr Williams Medicine Co., Brockville, Ont.

: o :

ECLIPSES

Il y aura, en 1917, sept éclipses, dont quatre de soleil et trois de lune. Le 8 janvier, éclipse totale de la lune, visible en Canada.

Le 23 janvier, éclipse partielle du soleil, invisible en Canada.

Le 19 juin, éclipse partielle du soleil, invisible en Canada.

Le 4 juillet, éclipse totale de la lune, invisible en Canada.

Le 18 juillet, éclipse partielle du soleil, invisible en Canada.

Le 14 décembre, éclipse annulaire du soleil, invisible en Canada.

Le 28, décembre, éclipse totale de la lune, visible en Canada.

Vraiment, nous ne serons pas gâtés par les phénomènes astronomiques, puisque sur sept, deux seulement, seront visibles en Canada.

: o :

VACANCES PARLEMENTAIRES

Le député. — Je suis flatté d'apprendre, par votre femme, que vous relisez souvent mes discours.

Le paysan. — En effet, noté député, j'essaie de les comprendre.

Les enfants pleurent pour avoir le Castoria de Fletcher

CASTORIA

La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée et qui est en usage depuis au delà de 30 ans, porte la signature de *Chas. H. Fletcher* et a été faite sous sa surveillance personnelle depuis sa découverte. Ne permettez à personne de vous tromper à ce sujet. Toutes les Contrefaçons, les Imitations et celui que l'on dit être tout aussi bon ne sont que des essais qui mettent la santé des Bébés et des Enfants en danger—L'expérience à l'encontre des essais.

Qu'est-ce que Castoria

Castoria est un substitut inoffensif à l'huile de Castor au Parégorique, aux Gouttes et au Sirop Calmant. Il est agréable au goût. Il ne contient ni Opium, ni Morphine, ni autres substances Narcotiques. Son âge est sa garantie. Il fait disparaître les vers et calme les Indispositions Fiévreuses. Il guérit la Diarrhée et la Colique. Il soulage les maladies causées par la Dentition, guérit la Constipation et la Flatuosité. Il s'assimile la nourriture, règle l'Estomac et les Intestins, donnant un sommeil naturel et réparateur. La Panacée des Enfants.—L'Ami de la Mère.

LE VÉRITABLE CASTORIA PORTE TOUJOURS

La Signature de

Chas. H. Fletcher

La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée En Usage Depuis Au Delà De 30 Ans.

THE CENTAUR COMPANY, NEW YORK CITY.

LA PREVOYANCE

EMET DES POLICES DANS LES LIGNES D'ASSURANCES SUIVANTES:

ACCIDENTS, MALADIES, AUTOMOBILES, VOLS, BRIS DE GLACES, GARANTIES, ATTELAGES, RESPONSABILITE PATRONALE

BUREAU CHEF: 160 RUE ST-JACQUES, MONTREAL. Tél. Main 1626.

J.-C. Gagné, Gérant-Général

La Compagnie Manufacturière F.X. Bertrand, ST-HYACINTHE.

FONDERIE ET CONSTRUCTIONS MÉCANIQUES.

Engins et chaudières à vapeur de deux à 150 forces, pour mouline à soie, Boutiques à bois, Fabriques à beurre et installations diverses. Gréments de moulin à soie, Dégrainneuses, Monte-billots, Machines à bardeaux, Soies à découper et à refendre. — Planeurs, Embouteurs, Corroyeurs, Moulureurs, Façonneurs, Soies à ruban, Tours à bois, etc. Grues à vapeur de toutes dimensions. (Hoisting Engines. Borne fontaines, Valves et tuyaux d'aqueduc, Engrenages, Pompes. Ouvrages de fonderie et réparations de toutes sortes. Réparations d'automobiles et engins à gasoline. DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE.

LES PREVOYANTS DU CANADA

ASSURANCE FONDS DE PENSION

Capital Autorisé: \$500,000.00. Actif du Fonds de Pension le 30 Septembre 1916: \$934,003.81

L'ANNEE DU MILLION PROGRESSION DE LA COMPAGNIE JUSQU'AU 30 SEPTEMBRE 1916.

Années	Sections	Sociétaires (Actifs)	Pensions	Actif
31 DEC. 1909	45	1,880	5,208	\$ 16,461.04
31 DEC. 1911	224	14,228	80,910	170,670.89
31 DEC. 1913	349	24,492	47,957	428,746.81
31 DEC. 1915	455	32,155	61,468	772,698.00
30 SEPT. 1916	491	34,715	66,042	934,003.81

Continuez cette progression pendant vingt ans, vous aurez une idée des sommes énormes dont disposeront LES PREVOYANTS DU CANADA lorsque le temps de payer les rentes sera venu.

ANTONI LESAGE, Gérant-Général. Bureau-Chief: Edifice "Dominion", 126, St-Pierre, Québec. Bureau à Montréal: Chambre 22, Edifice "La Patrie". X. LESAGE, Géant

L. E. POTVIN, ACCOUNTANT - COMPTABLE

Auditions, Liquidations, Systèmes Compromis, Etc.

Bell Tel. Main 779.

427 TRANSPORTATION BLDG 20 ST-JAMES ST. Montreal.

E. LEMOINE, MÉCANICIEN

Succ. Garage St-Hyacinthe

Réparations de toutes sortes faites avec soin et promptitude.

Spécialité: Réparations d'Automobiles et de Chaudières.

2771 CASCADES, ST-HYACINTHE. Tel. Bell 544

REDUCTION!!! REDUCTION!!!

Messieurs:—

Nous avons le plaisir d'annoncer à nos nombreux clients, que nous faisons une réduction de 10% sur nos Poêles Electriques, Radiateurs ou Réchauds, Grille Pain, Fers Electriques, Réchauds Immer-sifs, Percolateur, Balayouses, Chauffeferrettes, Fer à Friser, du 10 au 31 DECEMBRE COURANT, pour leur donner l'avantage de faire l'acquisition de cadeaux utiles pour Noël et le Jour de l'An.

Nous espérons, Messieurs, que vous saurez profiter de cette aubaine exceptionnelle, pour vous procurer ces articles indispensables à tout foyer moderne.

Si ces offres vous intéressent, nous serons heureux de vous donner une démonstration gratuite, soit à notre bureau ou à votre résidence. Pour plus amples renseignements, adressez-vous à

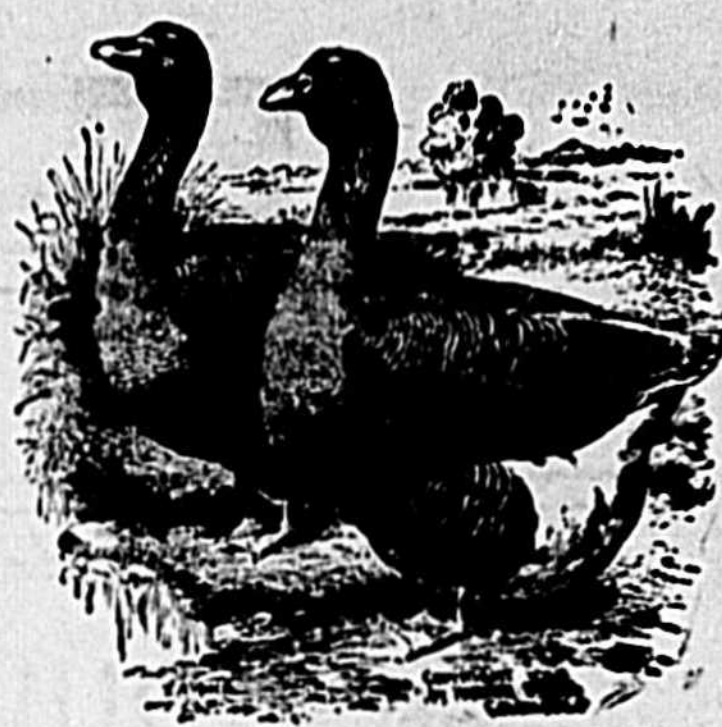
C.-E. HEON, Solliciteur.

VENEZ VOIR NOS APPAREILS ET DEMANDEZ NOS PRIX.

LA CIE DE GAZ, ELECTRICITE ET POUVOIR 225 RUE CASCADES, ST-HYACINTHE.



La Page du Cultivateur



"Heureux qui, loin du bruit, sans projets, sans affaires,
"Cultive de ses mains ses champs héréditaires".

(Andrieux)

Jésus et les cultivateurs

Sa famille et sa naissance

Sous le règne d'Auguste, empereur de Rome, vivait à Nazareth en Galilée une famille pauvre des biens de la terre, mais combien riche des trésors du ciel. L'époux se nommait Joseph; son épouse, Marie. Celle-ci, née sans la tache originelle, était cette femme de force à céder la tête du serpent infernal.

Habitant un humble village, ils y possédaient pour tout patrimoine une maison bien petite et un étroit jardin. Lui gagnait son pain à la sueur de son front comme menuisier, travaillant pour les autres; elle, en bonne et pieuse ménagère, avait le soin du logis, dont la cuisine, le réfectoire, le salon et la chambre à coucher se confondaient dans une unique pièce très exiguë; ensemble ils cultivaient leur potager pour le besoin de la famille.

C'est de cette famille, dont le mérite était généralement méconnu, que naquit Jésus, le Messie, le Rédempteur du monde. Sa mère était réellement Marie, Joseph n'était que son père putatif; son véritable père était Dieu, à qui le fils attribua plus tard le titre de cultivateur; Pater meus agricola.

En cette qualité de fils d'agriculteur ne voulut-il pas naître dans une étable? En effet, au cours d'un voyage pénible à Bethléem, ses parents de la terre se virent refuser tout logement dans une maison; ils durent alors se réfugier avec un bœuf et une âne dans une caverne mal fermée pour y passer la nuit. C'est là que l'Enfant par excellence vit le jour, le 25 décembre.

Le théâtre pouvait-il être plus champêtre? Loin des bruits de la ville, c'était partout autour la tranquillité de la campagne. Tout près, paisaient des troupeaux de moutons, que gardaient des bergers. Le silence le plus complet dominait cette plaine, jusqu'au moment où les anges, voltigeant et chantant dans les airs, annoncèrent à ceux-ci la bonne nouvelle.

Avec autant de joie que de mélodie, ils redisaient: "Gloire à Dieu au plus haut des cieux et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté." Pendant que les citadins et les villageois dormaient sur leurs deux oreilles et n'entendaient rien, les gens de la campagne, les cultivateurs, jouissaient de la ravissante scène et recevaient la si douce invitation d'aller adorer l'Attente des nations.

Evidemment nous voyons aussitôt pour qui sont les enviables préférences du divin Enfant. D'ailleurs voulant assurer le bonheur du premier homme dans le paradis terrestre, le Créateur ne l'avait-il pas établi cultivateur? Ne verrons d'ailleurs dans la suite quel cas Notre-Seigneur durant sa vie mortelle fait continuellement de l'homme des champs.

HENRYVILLE

Sa caisse populaire

La caisse populaire d'Henryville (Iberville) existe comme celle de Saint-Sébastien, sa voisine, depuis trois ans; elle a également terminé sa troisième année, le 30 novembre dernier. A cette occasion, jetons un coup d'œil sur l'ensemble de ses opérations.

Depuis les débuts, il y a été versé des actions, de cinq piastres chacune, au montant de \$4,073; il en a été retiré au montant de \$339. En plus les taxes d'entrée, de 10 sous chacune, ont rapporté \$85.

Les dépôts, au cours des trois années, se sont élevés à \$95,262; \$77,334 en ont été retirés. L'intérêt sur ces dépôts, au taux de 3%, s'est monté à \$930.

La caisse a consenti des prêts gros et petits au montant de \$38,801; sur lesquels \$19,435 ont été remboursés. L'intérêt sur les prêts a rapporté \$2,294.

En tout, depuis le 1 décembre 1913, la caisse a reçu la jolie somme de \$121,150; et cependant les dépenses de l'administration ne dépassent pas \$62,23. C'est dire tout le dévouement qu'y a déployé le gérant, c'est bien ce qu'il faudrait surtout entrer en ligne de compte.

L'actif de la société, au 30 novembre dernier, se chiffrait à \$23,271, dont \$3,905 étaient en caisse.

En déduisant les dépenses et les intérêts de la troisième année se montant à \$409, il reste le bénéfice net de \$596. De ce bénéfice, 20% soit \$119 tombent au fonds de réserve, 10% soit \$59 vont au fonds de prévoyance, 4% soit \$144 seront versées comme dividendes, et le reste, un surplus de \$273, restera en caisse pour commencer la quatrième année.

Pendant sa troisième année, l'avoir propre de la caisse a presque doublé; actuellement il est de \$1,043, il y a \$345 au fonds de réserve, \$130 au fonds de prévoyance et \$568 au fonds de surplus.

Pour une œuvre menée à bonne fin, c'en est une.

Coopérative de Mont-Carmel

Sa réorganisation

La coopérative de Notre-Dame-du-Mont-Carmel (Champlain) a déjà un beau passé de deux ans à son crédit. Depuis sa fondation, elle a en effet constamment marché de succès en succès; surtout elle a beaucoup acheté pour ses membres. Il faut reconnaître qu'elle a à sa tête un homme d'action sociale dans toute l'acception du mot, et toujours il suffit d'un chef de cette trempe pour qu'une coopérative accomplisse des merveilles. Plaise à Dieu qu'il en soit ainsi accordé un à chaque société, ne serait-ce qu'un seul!

Pour assurer à l'association l'abondance de vie de sa brillante enfance, elle se réorganise actuellement d'après la "Loi concernant les Sociétés coopératives agricoles" du Québec; dans une séance du 10 dernier, elle a signé dans ce but la déclaration nécessaire et, aussitôt qu'elle aura été reconnue civilement, aura lieu l'élection de ses officiers pour lui permettre d'entrer ensuite de plain pied dans le mouvement général de la coopération en cette province.

Au cours de cette dernière assemblée, il y a eu une conférence par un expert sur les avantages pour les cultivateurs de s'unir; une foule de détails ont été fournis et tous les ont écoutés avec le plus vif intérêt.

La coopération agricole

Ses progrès en 1916

M. Auguste Trudel, le si habile et si dévoué gérant de la "Société coopérative agricole des fromagers de Québec," faisait le 23 dernier dans le "Bulletin" hebdomadaire de sa société une brève revue des progrès de la coopération agricole en notre province durant 1916.

Nous extrayons de son excellent article le passage suivant:

"Non seulement pour notre société en particulier, mais pour la coopération en général, 1916 a été une année exceptionnellement remarquable. L'on dirait en effet que la coopération est mieux comprise des cultivateurs, qu'ils se rendent mieux compte du parti qu'ils peuvent tirer de l'union. Nous n'en voulons pour preuve que l'ampleur qu'a prise le mouvement de coopération par toute la province. En effet il y a eu un grand nombre de sociétés coopératives locales de fondées, qui ont obtenu pour la plupart des succès remarquables. Mais parmi toutes celles-ci il faut mentionner spécialement les coopératives locales qui composent la Fédération de St-Hyacinthe. Toutes ces sociétés parfaitement organisées, très actives, dirigées par des hommes compétents ont fait cette année un travail considérable. Elles ont pu rendre à leurs membres d'immenses services. Il n'en pouvait être autrement sous la direction de M. l'abbé Allaire. Il a vu lui-même à leur organisation; il a surveillé leurs premières opérations, il les a dirigées dans la bonne voie. Pour assurer leur succès complet, il les a réunies en fédération, il leur a même fondé un journal, *Le Coopérateur Agricole*, qui deviendra l'organe de toutes les sociétés coopératives agricoles et nous le recommandons à nos membres. Toutes ces sociétés sont affiliées à la nôtre avec laquelle elles sont en relation constante. La coopération agricole devra une bonne partie de son succès dans la Province à M. l'abbé Allaire, car il ne restreint pas son activité aux coopératives de St-Hyacinthe, mais il voit au bon fonctionnement de toutes les coopératives de la Province; il vient d'établir sur des bases solides la Fédération des coopératives du District des Trois-Rivières. Margrè tant d'occupations, M. l'abbé Allaire a pris un intérêt constant à notre société et spécialement à notre bulletin auquel il a fourni chaque semaine un article sur l'aviculture dont tous nos membres ont tiré grand profit. Nous sommes heureux d'avoir l'occasion d'exprimer notre reconnaissance et celle de tous nos sociétaires à ce bon apôtre de la coopération agricole.

"Nous inaugurons cette année la publication d'un bulletin hebdomadaire. C'était une entreprise considérable. Si nous l'avons menée à bonne fin, c'est grâce à de dévoués collaborateurs qui, comme M. Allaire, ont bien voulu sacrifier de leur temps pour fournir des articles et faire bénéficier nos membres de leurs connaissances et de leur expérience. Nous les prions d'accepter nos remerciements."

SOIN DES ETABLES

SUJET DE DISCUSSION

En hiver, il faut aux étables un soin tout spécial. Vos animaux y sont immobilisés durant de si longs mois.

Voyez d'abord à la propreté. Les déjections en sont-elles enlevées régulièrement matin et soir; surtout qu'elles n'aient pas le temps d'y fermenter. L'usage du balai n'est souvent pas moins bon que celui du broc et de la pelle. Aux araignées n'accordez jamais la permission d'étendre leurs toiles vite garnies de poussière malsaine. Que les crèches et les abreuvoirs soient fréquemment examinés et nettoyés; elles peuvent aisément devenir des foyers d'infection. Surtout, avant la mise en stabulation, cet intérieur a dû subir un ménage complet, terminé par un bienfaisant blanchissage à la chaux.

Puis éclairiez et ventilez bien. Avec le soleil et l'air pur entrent la vie et la santé. Que les vitres soient lavées de temps à autre et les ventilateurs utilisés à bon escient. Evitez les changements brusques dans la température, particulièrement les courants entre deux portes ouvertes simultanément.

Etudiez les besoins de chaque animal pour lui servir des repas selon ses exigences, suffisamment, pas trop non plus.

Traitez vos bêtes avec douceur, surtout si elles-mêmes vous y invitent par leur exemple.

Discuter: 1.—les inconvénients de la malpropreté, spécialement du séjour des fumiers dans l'étable; 2.—l'opportunité d'un ménage complet au moins une fois l'an, le printemps, l'été ou l'automne; 3.—la nécessité des ventilateurs et de quels ventilateurs; 4.—le nombre et la grandeur des fenêtres à percer; 5.—les rations à servir; 6.—l'importance de la douceur.

Dites ce qui se pratique chez vous, ce qu'il y a d'imitable et de représentable.

Coopérative de Saint-Maurice

Assemblée de Décembre

La coopérative de Saint-Maurice (Champlain) est entrée de plain pied dans l'application des nouveaux règlements de la Fédération agricole des Trois-Rivières. Il a suffi, pour s'en convaincre, d'assister à sa vivante assemblée mensuelle du 10 dernier. Il y avait des conférenciers étrangers, mais surtout il y en avait un du pays, M. Ephrem Lanouette, un coopérateur.

Celui-ci a parlé de la culture maraîchère et a fort intéressé son auditoire, la preuve c'est que le sujet a provoqué plusieurs questions et a été ensuite assez vivement discuté. La glace a été si habilement brisée, que l'on n'a pas eu de difficulté à lui trouver un imitateur pour la séance de janvier.

Trois autres ont parlé, parmi lesquels MM. les abbés Caron, cure, et J.-R.-I. Trudel, curé de Saint-Etienne-des-Grès.

En plus, ont été chantés avec un entrain par tous les assistants de beaux cantiques tant à Notre-Dame-des-Champs qu'à saint Isidore.

Puis tous se sont dispersés un peu plus instruits, tout en ayant eu une agréable soirée.

FARINE MOULEE

Moulin Yamaska

L. E. COTE

ST-HYACINTHE, P. Q.

Mme de La Mothe-Christin

CULTURE DE LA VOIX

HOMMES ET FEMMES.

Enfants de 7 à 12 ans. Spécialité pour

solfège et pose de voix.

Adresse: Chambre 20, — Grand Hôtel.

TELEPHONE 423

Dr A. BEDARD,

Chirurgien-Dentiste

190 RUE GIRAUD,

ST-HYACINTHE.

E. LAMARCHE

Bijoutier et Opticien

ETABLIE EN 1882

TEL. MAG. 58

RES. 146

141 Cascades

Dr Eugène ST-JACQUES,

Gynécologue et Chirurgien

de l'Hôtel Dieu de Montréal,

REÇOIT POUR CONSULTATION

A ST-HYACINTHE

No 159 Brd Girouard

TOUS LES SAMEDIS.

RAYONS X, — TEL. 313

71 rue Mondor — Téléphone 265

ST-HYACINTHE

ECOLE DE CHANT

PLAMONDON

de Montréal

Autres succursales à Québec et St-Hyacinthe. Tarifs uniformes. Circulaires gratuits sur demande. Organisation de Concerts.

J. S. BEAUDET,

NOTAIRE,

ARGENT A PRETER,

ASSURANCE.

3 RUE DU PALAIS,

ST-HYACINTHE, P. Q.

Dr. J. E. A. Collette

MEDECIN-CHIRURGIEN

BUREAUX:

COIN STE-ANNE ET GIRAUD

(Ancienne place J. de L. Taché)

ST-HYACINTHE, QUE.

TELEPHONE 311

ALBERT JODOIN

NOTAIRE

ASSURANCES contre le FEU

BUREAU: 74 RUE STE-ANNE

EMILE SOLIS

Libraire en gros et en détail

RUE CASCADES, — ST-HYACINTHE

ASSORTIMENT COMPLET DE

Libres, Tapisseries, Articles de bu-

reaux, Fouritures Classiques, Objets

de plet et de Fantaisie, etc.

SPECIALITE:

Huile d'olive pour sanctuaire.

Libre de récompense.

CHEMIN DE FER DU

Quebec Montreal & Southern

Horaires de train corrigés au 23 juin 1914

Tous les jours, dimanches exceptés.

Venant du Sud, allant au Nord

Arrive à 8.20 h. A.M. Départ à 9.00 A.M.

Arrive à 3.15 h. P.M. Départ à 5.05 h. P.M.

Pour St-Jude, St-Almé, Sorel et sta-

tions intermédiaires.

Venant du Nord, allant au Sud

Arrive à 8.10 h. A.M. Départ à 10.00 A.M.

Arrive à 5.15 h. P.M. Départ à 5.40 P.M.

Pour St-Damase, Rougemont, Ste-An-

gèle, Iberville, Sabroville, Henryville et

pour tous les points de la Nouvelle An-

gleterre par le chemin de fer National

Quebec Montreal & Southern

Chemins de Fer du Gouvernement Canadien

OCEAN
LIMITÉE
8.20 P. M.
Tous les jours

DÉPART
de
St-Hyacinthe
POUR

EXPRESS
MARITIME
10.30 A. M.
Tous les jours
Samedis exceptés

Lévis, (Québec) Montmagny, Rivière du Loup, Rimouski, Mont-Joli, Campbellton, Bathurst, Newcastle, Moncton, St. John, Truro, Halifax et Sydney.

Raccordements directs pour l'île du Prince-Edouard et Terre-Neuve.

Service de première classe. Char d'ortoir et wagon salon.

N. B.—Les samedis seulement, l'Express Maritime fait le trajet jusqu'à Mont-Joli.

Pour plus de renseignements s'adresser à

E. O. PICARD,

Agents de Billets, St-Hyacinthe, où à la plus proche station.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

Allant à l'Est.

9.20 A. M.—Tous les jours pour St-Léon, Acton-Vale, Richmond, Sherbrooke, Island Pond, Lewiston, Portland. (Excepté le dimanche), pour Victoriaville, Lévis, Québec.

5.38 P. M.—Tous les jours, (excepté le dimanche), pour Acton-Vale, Richmond, Victoriaville, Lyster, Sherbrooke et Island Pond.

9.35 P. M.—Tous les jours pour Acton-Vale, Richmond, Victoriaville, Québec, Sherbrooke, Island Pond, Portland.

6.40 P. M.—Venant de Montréal et gares intermédiaires, tous les jours excepté le dimanche.

1.20 P. M.—Venant de Montréal et gares intermédiaires, tous les jours.

Allant à l'Ouest.

5.56 A. M.—Tous les jours pour Saint-Hilaire, Belœil, Saint-Lambert et Montréal.

7.30 A. M.—Tous les jours (excepté le dimanche), pour St-Hilaire, Belœil, Saint-Lambert et Montréal.

10.24 A. M.—Tous les jours (excepté le dimanche), pour St-Hilaire, Belœil, Saint-Lambert et Montréal.

2.30 P. M.—Allant à Montréal et gares intermédiaires, tous les jours, excepté le dimanche.

5.29 P. M.—Tous les jours pour Sainte-Madeleine, Saint-Hilaire, Belœil, Saint-Lambert et Montréal.

8.00 P. M.—Allant à Montréal et gares intermédiaires, dimanche seulement. Pour toutes informations s'adresser à F.-C. BOUVETTE, Agent.

CANADIEN PACIFIQUE

HORAIRE DES TRAINS

DÉPARTS DE ST-HYACINTHE

Gare du C. P. R.

Tous les jours, le dimanche excepté.

8.25 A. M.—Pour Farnham, etc.

11.40 A. M.—Pour St-Guilhem et les stations intermédiaires.

3.05 P. M.—Pour Farnham, Bedford, etc.

6.35 P. M.—Pour St-Guilhem et les stations intermédiaires.

RESUME DE REGLEMENT POUR

LES TERRES DU NORD

OUEST CANADIEN

Le chef d'une famille ou tout homme de plus de 18 ans, peut avoir comme homestead un quart de section du terrain fédéral disponible dans le Manitoba, le Saskatchewan ou l'Alberta. Le demandeur doit se présenter en personne à l'agence des Terres du Dominion ou à l'agence du district. On peut faire une entrée par procuration à toute agence des Terres du Dominion, mais non à une sous-agence, à certaines conditions.

Conditions: Six mois de résidence et le défrichement du terrain dans chacune des trois années. Un homestead peut être meublé en dedans de neuf milles de l'homestead sur une ferme d'au moins 40 acres à certaines conditions. On peut avoir une maison habitable, excepté si l'on réside dans le voisinage.

Dans certains districts, un homestead de bonne réputation a le droit de permutation sur un quart de section longeant l'homestead.

Prix: \$3.00 l'acre.

Conditions: Six mois de résidence dans chacune des trois années après avoir obtenu son certificat; aussi 56 acres de culture supplémentaire. Un brevet de réemption peut être obtenu en même temps que le brevet de homestead, dans certaines conditions.

Un colon qui a épuisé son droit de homestead peut prendre un homestead acheté dans certains districts. Prix \$3.00 l'acre. Conditions:

Doit y résider six mois dans chacune des trois années, cultiver 50 acres et tirer une maison de \$200.00.

La superficie à cultiver est soumise à une réduction dans le cas de terrain rocheux, rabougri ou rocheux. On peut substituer des bestiaux à la culture, dans certaines conditions.

3333

HISTOIRE

Saint-Romuald de Farnham

PAR M. L'ABBÉ P. A. ST-PIERRE.

(suite)

La fondation de l'hospice dit de Sainte-Elisabeth peut être placée au 4 mai 1876; cependant, la maison qu'occupent aujourd'hui les religieuses qui dirigent cet hôpital, ne fut construite qu'en 1877 et 1878 et bénite solennellement, avant d'être achevée, le 18 juillet 1878 par Mgr L.-Z. Moreau.

Messire Véronneau, zélé pour la beauté de la maison de Dieu comme pour le salut des âmes, souffrait d'avoir une église inachevée, plus d'une fois il avait eu la veillée, l'ardent désir de compléter ces édifices, mais plusieurs obstacles s'opposaient à la réalisation du projet, et, d'abord, il fallait pour cela grever la fabrique d'une lourde dette qui faisait peur à Mgr Chas Larocque, qui fut toujours sage et prudent administrateur, craignant, admettait d'autant plus les dettes, qu'il avait été contraint de fermer son évêché à St-Hyacinthe et de s'exiler à Belœil afin de pouvoir dégrever la corporation épiscopale du lourd fardeau qui l'écrasait. Dès que son successeur eut pris les rênes de l'administration diocésaine le curé de Farnham ne voyant plus de latitude à cet endroit pria Mgr L.-Z. Moreau de vouloir bien permettre que l'on terminât le temple, ce qui fut accordé.

En conséquence les fabriciens, après s'être concertés à l'avance s'assemblèrent dès le dimanche 26 mars 1876 pour traiter la question, laquelle étant minutieusement examinée et pesée, ils ont d'avis qu'il est à propos de finir l'intérieur de l'église conformément aux plans faits par MM. Bourgault et Leprohon, de Montréal, et d'accepter la soumission présentée par M. Elie Giard, maître-entrepreneur de St-Simon dans le comté de Bagot; puis M. le curé et les sieurs Pierre Choinière et Louis Giroux, marguilliers, sont autorisés de signer le marché avec le dit M. Elie Giard au montant de seize mille cinq cent vingt-cinq piastres. \$16,525, lions-nous au registre que les deux actes rédigés à ce sujet par Messire Véronneau ne furent couchés dans le cahier qu'après coup, car il connut plus tard seulement le prix des travaux qui furent exécutés d'après deux marchés. Le premier passé le 22 juin 1876 est de \$16,000.00. D'une part le sieur Elie Giard s'oblige de faire et parfaire à dire d'experts les travaux et ouvrages nécessaires pour finir l'intérieur de l'église catholique romaine de Farnham, tels que fouler les murs, les enduire à trois couches, ouvrir six lucarnes de chaque côté de la couverture pour éclairer les galeries qui vont être construites, faire des voûtes, les doubles-châssis à l'intérieur, trois autels, une chaire, une balustrade, les stalles du chœur, des bancs pour les jubés, un chemin-couvert, etc., tous ces travaux devront être finis et parachevés dans l'espace de trois années à compter du premier de mai précédent l'entrepreneur devant commencer par faire le chemin couvert, les galeries, le second jubé, tous les bancs neufs, les tambours intérieurs, la fausse route et les lucarnes afin de rendre l'église chaude.

D'autre part la fabrique représentée par MM. Véronneau, Choinière et Giroux s'engage à lui payer \$16,000.00, seize mille piastres, en seize versements égaux de mille piastres chaque année, le premier paiement devenant dû dans le cours de décembre 1876 avec intérêts à dater de la livraison des travaux.

Fait et passé à West Farnham en l'étude de Mre Pierre Bériau, notaire, le 22 juin après-midi 1876, sous le numéro 3382.

Ont signé: Elie Giard, J.-Bte Véronneau, ptre, Louis Giroux, P. Bériau, notaire, le sieur P. Choinière ayant déclaré ne savoir signer.

Le 15 septembre M. Bourgault, mandaté pour examiner les travaux déjà faits, constate que les galeries ne sont pas à la hauteur indiquée sur les plans parce que M. Giard n'a pas baissé l'ancien jubé comme il eût dû le faire afin de suivre les règles de l'art; il indique à M. Laflamme maître-ouvrier de M. Giard les moyens de réparer cette erreur et il conseille aux fabriciens de s'entendre à l'amiable. Le 18 septembre après-midi on conclut un second marché, M. Giard s'engage à ouvrir trois lucarnes dans le rond point avec sept trèfles y correspondant, à baisser les jubés d'environ deux pieds et demi et à faire un perron moyennant la somme de \$525.00 que la fabrique lui payera dans l'année qui suivra le dernier paiement dû sur le marché conclu antérieurement.

Malgré les dépenses à encourir dans l'accomplissement de tous ces travaux projetés, la fabrique acceptait de payer le chemin de croix, les statues, les ornements, les chandeliers, les vases sacrés de la chapelle du couvent et le 17 décembre 1876 on décidait de mettre à l'usage des sœurs un nombre suffisant de bancs pour elles-mêmes ainsi que pour leurs élèves pensionnaires et quart-pensionnaires.

L'accroissement de la population catholique de Farnham et l'existence des communautés religieuses y établies pour la desserte régulière de la paroisse et partant une plus forte dépense retombait sur le curé tandis que les revenus décimaux n'augmentaient pas en proportion. Il devenait urgent et nécessaire d'y ajouter un supplément. Il fallut donc aviser à un autre moyen de rétribution convenable pour l'entretien honnête des deux desservants.

L'évêque permit à la fabrique de concourir dans le traitement du pasteur. En conséquence, le 27 janvier 1878 les marguilliers anciens et nouveaux régulièrement assemblés au presbytère résolurent de donner au curé comme supplément à la dime tout le montant du casuel moins la part des chantes, celles du bédau et des servants, ainsi que toutes les quêtes ordinaires qui se font dans l'église et celle de l'Enfant-Jésus à commencer du premier de janvier suivant 1878.

Cette délibération fut approuvée le 3 de juin suivant par Mgr L.-Z. Moreau, évêque de St-Hyacinthe en visite pastorale à Farnham.

En effet, les 2, 3, 4 juin 1878, Mgr Moreau, quatrième évêque de St-Hyacinthe, faisait sa première visite pastorale dans la paroisse de St-Romuald de Farnham accompagné du Rév. P. F.-A. Blanchard, O.S.D., curé de Notre-Dame de St-Hyacinthe et de l'abbé Georges Brown assistant de M. le curé de St-Hugues. Sa Grandeur y administra la Confirmation à 367 personnes.

Dans son ordonnance de visite Mgr écrivit: Vu que la fabrique se trouve grevée d'une dette que ses moyens d'action ne lui permettent pas de solder elle-même, il sera du devoir des paroissiens de se cotiser au plus tôt légalement pour éteindre au moins la moitié de cette dette. On devra préalablement clore régulièrement et tel que voulu par la loi l'ancienne répartition faite pour la construction de l'église.

Donné à St-Romuald de Farnham, le 3 juin 1878.

L.-Z., Ev. de St-Hyacinthe, Par Monseigneur I. Cheffers Diacre S. Sec. Le vœu de l'autorité diocésaine ne fut partiellement accompli qu'en 1881.

Pendant que l'on travaillait au parachevement de l'église, M. Véronneau avait fait l'acquisition d'un nouveau chemin de croix qui fut béni le 29 octobre 1878 conformément à un décret émané par Mgr de Saint-Hyacinthe, le troisième jour de septembre précédent. Avant été invité à bénir les croix et les images, l'abbé Louis Misail Archambault, curé de St-Hugues et chanoine titulaire de la Cathédrale de St-Hyacinthe. Assistait à la cérémonie les abbés J.-Bte Véronneau, Joseph Gaboury, curé de St-Marcel, J.-Chas-Alfred Desnoyers, curé de St-Pie, P.-L. Paré, curé de l'Ange-Gardien, G.-A. Dion, de la Congrégation de Ste-Croix, supérieur du collège; T.-S. Taupier, curé de Ste-Brigitte, Geo. Brown, ptre, J.-Bte St-Onge, curé de Sweetburg.

Le 17 novembre 1878, les marguilliers anciens et nouveaux, assemblés sous la présidence de M. le curé adoptèrent un nouveau règlement pour la vente des bancs. Il a ceci de particulier que la VIIIe clause règle qu'à l'avenir chaque banc sera payé semi-annuellement le ou avant le premier dimanche de juin, puis le ou avant le premier dimanche de décembre: sinon le preneur perdra son banc qui reviendra de plein droit à la fabrique qui pourra le remettre à la criée et l'adjuger à un autre paroissien.

(à suivre)

Le Rme Pere Cormier, O.P.

NOTICE BIOGRAPHIQUE

Le Père Hyacinthe-Marie Cormier, O.P., né près d'Orléans le 8 décembre 1831 fit d'abord partie du clergé séculier de son diocèse natal et fut ordonné prêtre par Mgr Dupanloup, le 17 mai 1856.

Quelque temps après, il entra dans l'Ordre de Saint-Dominique et y reçut pour Patron le grand Saint Hyacinthe. Après sa profession, il fit ses études, partie en France, à l'école de Lacordaire, partie à Rome, au vénérable couvent de Sainte Sabine, sous la direction du Père Jandel, soixante-troisième successeur du Très Saint Fondateur de l'Ordre.

La vie du Père Cormier peut se résumer en deux mots: "bon religieux, véritable supérieur."

Comme religieux, on peut dire de lui ces paroles qu'il écrivait d'un saint Dominicain de sa Province de Toulouse: dès son noviciat, il se distinguait par sa piété forte et sérieuse, son amour de la vie régulière, sa générosité à embrasser les austérités de l'Ordre et une charité pour ses Frères, qui provenait non des sympathies naturelles, mais d'un cœur foncièrement respectueux, bon, délicat et gracieux.

Comme supérieur, ce vrai religieux imprima à l'Ordre dominicain "un généreux élan vers les austérités plus que jamais nécessaires à la saine formation des apôtres. Son zèle le pressait de les remettre en honneur en chaque province, au cœur surtout de chaque religieux." Nommé tout jeune Sous-Maître des Novices, puis Prieur, Provincial de Toulouse, Procureur Général de l'Ordre en 1892 et enfin Maître-Général en 1904, le Révérendissime Père Cormier fut le véritable type du Supérieur et un digne successeur de saint Dominique.

A sa mémoire, s'élève un beau monument: ses œuvres ascétiques. La *Revue Dominicaine* en a jadis publié la liste complète. Qu'il nous suffise de mentionner les principales: "Revue fondamentale, composée de méditations, examens et lectures. Elevations sur les Grands de Dieu. Catéchisme du tiers-Ordre des Prêcheurs. Directoire des Novices, O.P. etc.

Pendant sa longue carrière, l'Ex-Maître-Général des Frères-Prêcheurs vit son Ordre prospérer d'une façon étonnante. En 1911 notamment, il eut le bonheur d'ériger en Province canonique, la Congrégation canadienne de Saint-Dominique.

Au mois d'août 1916, il terminait ses douze ans de magistériat; après avoir vu avec un réel plaisir, le Révérendissime Père Louis Theissling lui succéder dans cette si importante charge, il se retira au couvent de Saint Clément à Rome. Il n'y resta pas inactif puisque, en septembre, il publiait une brochure latine ayant pour titre: "Est-il opportun de célébrer le septième centenaire de l'approbation des Prêcheurs?"

Mais de jour en jour il sentait approcher la mort. Vers le 10 décembre, il eut une attaque d'influenza qui mit ses jours en danger. Quand l'heure dernière parut imminente, il regut dans des sentiments de foi vive le Saint Viatique et l'Extrême-Onction. Le 21 décembre, en la veille du septième anniversaire de l'approbation de son Ordre, il rendait son âme à Dieu, âgé de 85 ans et 13 jours.

"Puisse ses œuvres de zèle porter ici-bas longtemps leurs fruits! Daigne le Seigneur décerner là-haut à sa foi et à sa charité une belle couronne!"

F. A.

:o:

Les chemins de fer du Gouvernement Canadien terminent la meilleure année de leur existence

Considérable augmentation du trafic et gros surplus en perspective. Le matériel roulant accru. Précautions contre l'enlèvement par la neige. Le "surchauffage" des locomotives épargne quantité de combustible. Il y a peu de constructions nouvelles, aux usines de Moncton, qui sont prises par la réparation et le renouvellement des voitures.

La population des provinces maritimes et, particulièrement celle de Moncton aimera à savoir que les Chemins de Fer du Gouvernement Canadien viennent de terminer la meilleure année de leur existence. On sait, de façon générale, que le trafic a augmenté dans une large mesure, l'an dernier, et que le ministre va déclarer devant le Parlement, un surplus considérable, les perspectives étant encore meilleures pour la présente année. Il va de soi que le trafic est anormal, en temps de guerre; aussi, il peut se faire qu'on juge prudent de consacrer le surplus réalisé à des améliorations à venir. Pendant quelque temps, la chose la plus difficile a été d'avoir les locomotives et les chars pour les besoins du trafic; mais le gérant général, M. Gutelius, et son personnel ont déployé d'incessants efforts pour accommoder les clients du chemin de fer. Toutes les locomotives ont donné leur plein rendement et, s'il y a eu quelques retards dans l'expédition du fret, il ne s'est guère produit d'encombrement comme on en a vu sur plusieurs voies ferrées du continent.

La meilleure marque d'une bonne gestion est peut-être le prix de revient du transport des marchandises. Sous ce rapport, le réseau du Gouvernement fait de constants progrès. On a fait tous les efforts possibles pour améliorer l'outillage des locomotives, au point de vue du rendement; le résultat obtenu a été une diminution substantielle du coût du transport de la tonne au mille. En avril dernier, le mille moyen parcouru par les locomotives du G. C. accusait une augmentation de 57%; chaque locomotive a fait, en moyenne, 3,568 milles. La moyenne du chargement remorqué s'est accrue également, et le "surchauffage" des locomotives a épargné quantité de combustible. Trente-quatre voitures ont été pourvues de surchaufferies aux usines de Moncton et de Rivière-du-Loup, cette année pour la plupart, et l'installation va continuer. Comme le système réclame un foyer nouveau, des cylindres nouveaux et une charpente en partie renouvelées on voit quelle quantité de travail la chose apportera aux usines, ces années-ci: les usines ont été en pleine activité toute l'année, autant qu'il y avait d'ouvriers et de matériaux disponibles. La quantité d'hommes enlevée au pays par la guerre n'a pas empêché qu'il y ait eu, dans les diverses branches du service, plus d'hommes que jamais. Six cents ouvriers travaillent aux usines des locomotives de Moncton; il y en a 260 à celles de Rivière-du-Loup, et 1200 aux usines des chars et de locomotives de Moncton. La rotonde de Moncton emploie 135 hommes, sans compter les chauffeurs et les mécaniciens. Il y a 135 hommes engagés en dehors du département des agents.

Aussi vite que les manufacturiers peuvent livrer les commandes, les locomotives et les chars des Chemins de fer du Gouvernement sont pourvus de l'outillage additionnel. Cinquante-cinq nouvelles locomotives à fret ont été livrées, cette année, ou sont en voie de l'être, la plupart aux usines de Kingston. On a livré aussi 10 locomotives à passagers, les plus grosses et les plus modernes qui soient au Canada. La capacité totale de ces voitures égale au moins 90 du modèle reconnu jusqu'à aujourd'hui. Quant aux locomotives à fret, 30 sont du type "Mikado" 10 sont des Santa Fe et 15 appartiennent au modèle Standard Consolidation. Pour montrer l'étonnante amélioration de l'outillage, on signale le fait que la capacité d'un Santa-Fe, est d'environ 4,112 fois celle de la locomotive en usage en 1888. L'outillage du réseau s'est enrichi aussi, cette année, d'une puissante charrette rotatoire, qu'il faut ajouter aux deux autres jusqu'ici de service pour débayer la voie après les chutes de neige, au cours de l'hiver.

Les usines de Moncton ont été très prises par les réparations nécessaires et le renouvellement des voitures; cependant on a pu y construire quelques réservoirs de tender et des chars à bagages tout en acier. Les chiffres détaillés montrant l'accroissement de trafic et l'amélioration générale de la situation des chemins de fer du G. C. vont, naturellement, être soumis au parlement. Sous ce rapport, on ne peut noter, pour cette année les augmentations suivantes dans le revenu brut du transport de la tonne au mille:

Janvier	56%
Février	33%
Mars	30%
Avril	56%
Mai	59%
Juin	37%
Juillet	22%
Août	14%

Ces augmentations dépassent les progrès constants de l'an passé. Au cours de l'année, la diversion de la voie principale en dehors de Moncton a été achevée, ce qui va donner aux trains de l'Intercolonial le bénéfice des pentes plus faciles du Transcontinental. Le trafic sur la division du Transcontinental de Moncton à Chaudière Junction, égale à peu près celui de Sydney à Truro, division de l'Intercolonial.

Agir sans réfléchir, est le vrai moyen de se préparer de grandes peines.

Héroïques serviteurs de Dieu

Les catholiques du Canada sont dans la joie de ce que S. S. Benoît XV a signé dernièrement le décret d'introduction en cour de Rome de la cause des martyrs canadiens, les Pères Jésuites Jean de Brébeuf, Gabriel Lallier, Antoine, Daniel, Charles Garnier, Noël Chabanel, Isaac Jogues, et les frères coadjuteurs de la même compagnie, René Goupil et Jean de la Lande, mis à mort par les sauvages, en haine de la foi, de 1642 à 1648.

D'autre part Son Em. le Cardinal Bégin, dans un récent mandement, ordonne que tous les écrits du R. P. Alfred Pampalon, mort en odeur de sainteté en 1896, lui soient remis d'ici au premier janvier 1917, par être transmis à Rome, avant que la cause de la béatification du Rvd Père soit aussi introduite en Cour de Rome.

Enfin aux Bureaux du "Propagateur des" "Trois Ave Maria" à Blois (France), le Rvd P. Jean-Baptiste vient de publier, sous le titre de "Un Ecclésiastique Modèle," la biographie d'Henri Bernèche, né au Sault Montmorency et mort saintement en 1910, à l'âge de 17 ans, au noviciat des Frères des Ecoles Chrétiennes à Montréal.

Voilà des faits encourageants. Voilà surtout des modèles, issus du même sang que nous, dont nous nous efforçons d'imiter les vertus.

Prions et ne négligeons rien de ce qui peut assurer à ces héroïques serviteurs de Dieu la gloire d'être placés sur les autels.

:o:

C'EST DIEU

Un grand catholique anglais, interrogé par le roi Georges sur ce qu'il avait vu de plus beau dans son voyage autour du monde, répondit sans hésitation: "C'est le Bon Dieu, le Maître du monde, dont le nom, à cause des œuvres de sa création, est écrit partout en lettres de feu au firmament des cieux, en lettres de fleurs dans les beaux jardins de l'univers et en lettres d'or dans le cœur de tous les membres de l'Eglise catholique."

Quelle magnifique profession de foi!

Quel hommage de reconnaissance au Créateur, au Sauveur et au Bienfaiteur par excellence du monde.

:o:

Certains commencent d'admirer quand ils cessent de comprendre.

DECISIONS JUDICIAIRES CONCERNANT LES JOURNAUX

- 1.—Toute personne qui retire régulièrement un journal du bureau de poste, qu'elle ait souscrit ou non, que ce journal soit adressé à son nom ou à celui d'un autre est responsable du paiement.
- 2.—Toute personne qui renvoie un journal est tenue de payer tous les arrérages qu'elle doit sur son abonnement, autrement, l'éditeur peut continuer à le lui envoyer jusqu'à ce qu'elle ait payé. Dans ce cas, l'abon-

College Naval Royal du Canada

Le prochain examen pour l'admission des Cadets au Collège Naval sera tenu aux endroits choisis par la Commission du Service Civil en mai 1917, et les candidats heureux feront leur entrée au Collège le ou vers le 1er août 1917. Le Secrétaire de la Commission du Service Civil à Ottawa, recevra les demandes d'admission jusqu'au 15 avril prochain et fournira à ceux qui en feront la demande, les formulaires nécessaires.

Les candidats pour l'examen au mois de mai prochain devront être âgés de quatorze à seize ans le 1er juillet 1917.

On pourra obtenir de plus amples détails en s'adressant au sousigné.

G.-J. DESBARATS, Sous-ministre du Service Naval, Département du Service Naval, Ottawa, 20 novembre 1916.

La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée.



POURQUOI SACRER

Je sais qu'un sacre n'est pas un blasphème et tout juron n'est pas un péché. Mais je sais aussi qu'on commence par la parole grossière et qu'on finit par le blasphème. La limite est facile à franchir entre les deux, et celui qui la franchit devient vite un blasphémateur d'habitude, c'est alors que les blasphèmes se multiplient, péchés énormes, puisque ce sont des insultes directes à Dieu, aux choses saintes.

D'ailleurs pourquoi cette passion de passer pour des mal élevés?

Comment s'expliquer que tant d'enfants formés par des mères pieuses, instruits par des religieux, parlent si jeunes un langage si vulgaire? C'est que, souvent, le père déduit à mesure ce que la mère, ce que l'instituteur enseigne.

Allez donc décider l'enfant à tenir un langage poli, réservé, quand les hommes qu'il admire et qu'il veut imiter, mettent leur orgueil à jurer comme des gens mal élevés. Dame! dit l'enfant, avec les loups il faut hurler! Et il hurle!

A vous, messieurs les hommes, de vous corriger de cette sottise et vilaine habitude. Et quand votre enfant laissera échapper une de ces expressions qui chequent l'oreille par leur vulgarité, vite, intervenez, que votre fils comprenne qu'à votre foyer on se respecte et que vous ne tolérez pas un langage grossier.

L'Action Catholique.

né est tenu de donner en outre, le prix de l'abonnement, qu'il ait retiré ou non le journal du bureau de poste.

3.—Tout abonné peut être poursuivi pour abonnement dans le district où le journal se publie, lors même qu'il demeurerait à des centaines de lieues de cet endroit.

4.—Les tribunaux ont décidé que le fait de retirer un journal du bureau de poste, ou de changer de résidence et de laisser accumuler les numéros à l'ancienne adresse constitue une présomption et une preuve *prima facie* d'intention de fraude.

Prenez Garde!

Ne retardez pas, dans le cas d'épaulement, de surdos, de courbure, de forme anormale, de douleurs osseuses, d'endures et autres maladies. Employez le remède de confiance

KENDALL'S Spavin Cure

Depuis 35 ans que les propriétaires de chevaux, les vétérinaires et les cultivateurs l'emploient, il a prouvé son efficacité dans des centaines de mille cas. St. Patrick, le 4 décembre 1915.

"Veuillez avoir l'obligeance de m'envoyer par la poste, à mon adresse, une copie de votre 'Traité sur le Cheval'. Depuis assez longtemps, j'emploie vos remèdes inestimables, et je les ai toujours trouvés sûrs et dignes de confiance." JOSEPH L. RAZZINGIER.

Si la bouteille—6 pour \$3—chez les pharmaciens—ou écrivez pour avoir une copie gratuite de notre brochure "Traité sur le Cheval".

Dr. B. J. KENDALL COMPANY
Enosburg Falls, Vt., E.U.A. 124F

Pour guérir le Mal de dents en une minute

Une application de Nerval suffit. Sinon, vous l'avez rendu. Guér. à l'usage d'extraire et de se réparer.

LE PAINKILLER

REMEDE DU FOYER

PERRY DAVIS

APPLIQUEZ-LE POUR LES

FRISONS CRAMPES

ATTAQUES INTESTINALES

ENTORSES

MEURTRISSIONS

MAUX DE GORGE

25c. et 50c. la bouteille

Demandez l'avis de votre Médecin

Eau des Sources St-Louis

(Marque du Trèfle Rouge)

NATURELLE PETILLANTE EFFERVESCENTE

Embouteillée aux Sources, à St-Yorres, près Vichy, France, et vendue dans toutes les épiceries et pharmacies et dans les hôtels de premier ordre.

L. CHAPUT, FILS & CIE, LIMITEE. MONTREAL, Can.

AU CONSEIL

SEANCE DU 27 DECEMBRE 1916

Mercredi, le 27 décembre, avait lieu la dernière séance publique du Conseil, pour l'année 1916. Elle était présidée par Son Honneur le Maire Morin. Étaient aussi présents MM. les échevins Fontaine, Payan, St-Germain, Gervais, Bélanger, Gobeil, Ducloux et Godard.

Après la lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est approuvé à l'unanimité, M. l'échevin Bélanger propose qu'une somme additionnelle de \$50, en plus de son salaire, soit votée à M. Emile Chagnon pour l'année 1916. Ceci est afin de récompenser M. Chagnon pour les importants services qu'il a rendus à la ville dans le cours de l'année. La proposition de M. Bélanger est secondée par l'échevin St-Germain, et elle est adoptée à l'unanimité.

Conformément à l'avis qu'il en avait donné à la dernière séance, M. St-Germain propose l'adoption du règlement No 210, fixant la taxe de la consommation de l'eau. Ce règlement est très important, parce qu'il répartit la taxe de la consommation de l'eau de telle sorte que le riche aura à payer la plus grosse part de la taxe, et que l'ouvrier sera soulagé d'autant.

Comme on allait prendre le vote sur cette proposition, les gens de la guignolée envahissent la salle du Conseil. Les conseillers ouvrent généreusement leurs bourses, et font la charité. Puis, M. Ducloux seconde la proposition de M. St-Germain et elle est adoptée à l'unanimité.

Le règlement No 210 sera rendu public sous peu.

La semaine dernière M. l'échevin Payan obtenait qu'une somme de \$50 soit votée pour un patinoir public au marché à foins. A ce propos, il avait été question d'un autre patinoir public dans le quartier No 5. M. l'échevin St-Germain s'est occupé de trouver un terrain pour ce patinoir. M. Tréfilé Chalifoux a eu la bonté de permettre qu'on se serve d'un terrain à lui, pour faire ce patinoir. M. St-Germain a alors proposé à la dernière séance du Conseil que la somme de \$50 soit votée pour un patinoir public dans le Quartier No 5. M. Bélanger seconde la proposition

et elle est adoptée à l'unanimité.

M. l'échevin St-Germain donne avis qu'à la prochaine séance, il proposera l'adoption du règlement No 211. Par ce règlement l'inspecteur de la Cité sera obligé de faire chaque jour un rapport verbal des constructions nouvelles entreprises dans la ville, et des améliorations faites aux bâtisses. Cette mesure aura pour résultat d'augmenter les revenus de la ville par la perception de taxes nombreuses qui ne seront jamais perçues sans cette mesure. L'inspecteur de la Cité devra aussi faire un rapport écrit à la fin de chaque mois, pour tenir le Conseil au courant.

A la dernière séance du Conseil, il avait été résolu et adopté de louer à la Société Coopérative le terrain, situé au coin des rues St-Louis et Ste-Marie, à raison de \$20 par année pour 99 ans, à condition d'un bail emphytéotique qui prendrait fin, si la Coopérative cessait ses opérations.

Les ouvriers n'ont pas trouvé ces conditions tout à fait satisfaisantes. Et, ils sont venus de nouveau devant le Conseil afin d'obtenir quelque chose de mieux.

M. Bélanger propose alors que la Coopérative ait le droit d'acheter ce terrain en tout temps, au prix de \$500.

M. l'échevin Ducloux se prononce contre cette proposition: il trouve que le Conseil n'a pas raison de vendre ce terrain \$500, parce qu'il ne vaut pas cela.

C'est alors que M. Gobeil se lève pour défendre la proposition de M. Bélanger, qui tient lui aussi à ce que le vote soit pris sur sa proposition.

La discussion s'engage assez piquante. M. Ducloux propose que la ville vende le terrain en question à la Coopérative, au prix de \$400.

Cette proposition reçoit l'approbation de la majorité du Conseil. Le vote est pris, et la proposition de M. Ducloux est adoptée, seuls les échevins Bélanger et Gobeil votant contre.

Viennent ensuite plusieurs avis de motion, la lecture des comptes, et le Conseil s'ajourne en séance régulière, au mercredi, 10 janvier 1917.

M. HORACE C. PHANEUF

Au moment de mettre sous presse nous apprenons le décès de M. Horace-C. Phaneuf, maître de poste, de Nashua, N. H., arrivé le 2 janvier courant à 1 hre p.m. M. Phaneuf, était malade depuis jeudi. Ce matin-là, il s'était levé de bonne heure pour pelletter la neige aux alentours de sa résidence et il commit l'imprudence de ne pas mettre de caoutchoucs.

Après le déjeuner, il se sentit la gorge enrouée et un malaise général. Ce malaise s'aggrava au point de causer une urémie qui l'emporta au tombeau en trois jours.

M. Phaneuf, né à St-Damase, le 19 décembre 1849, où son père tenait un magasin général. Il reçut son éducation première aux écoles de sa paroisse, puis il entra au séminaire de St-Hyacinthe en 1861, pour en ressortir en 1865. Il fut commis à St-Jean d'Iberville jusqu'en 1869, époque à laquelle il partit pour s'établir à Nashua, où il demeura depuis.

Le défunt était le frère de Mme Z.T. Marchessault, de St-Damase.

M. Phaneuf, était un homme très estimé et il emporte les regrets d'un grand nombre de parents et d'amis.

A la famille en deuil et aux parents et amis du défunt, *Le Courrier* offre ses cordiales sympathies.

MARCHE

La Coopérative des Fromagers, de Montréal, a payé, la semaine dernière, aux coopératives paroissiales:

Les œufs, 58, 43 et 38 sous la douzaine;

Les poulets abattus, 29, 27, 25, 23 et 19 sous la livre;

Les poules abattues, 22, 19½ et 17 sous la livre;

Les dindes abattues, 32, 30 et 28 sous la livre;

Les oies abattues, 22, 20 et 18½ sous la livre;

Les fèves, de 11 à 8½ sous la livre;

Le miel en rayons, de 14½ à 11 sous la livre;

Le miel extrait, de 12 à 10 sous la livre.

Les œufs sont à la baisse; mais les dindes et les oies sont à la hausse. Le marché pour le reste est simplement ferme.

CHRONIQUE LOCALE

EN VILLE

—M. et Mme Joseph Hébert ainsi que leur jeune fils Jean-Charles, de Montréal, ont passé les fêtes du Jour de l'An chez les parents de Mme Hébert, M. et Mme Napoléon Pappillon, de la rue Bourdages.

—M. l'abbé C.-A. Perreault, curé de St-Louis de Bonsecours, était en ville, mardi.

—Mlles Blanche et Clémentine Choquette, sont allées passer le Jour de l'An chez leur mère, Mme Joseph Hébert, à St-Jean, P. Q.

—M. Valmore Lapiere, de Ste-Madeleine; M. Clovis Racine, de St-Simon de Bagot, et M. Ant. Phaneuf, de St-Antoine-sur-Richelieu, étaient en ville, vendredi dernier.

—MM. H. Gaudreau, de St-Jude; Adolphe Lussier, de St-Charles; Joseph-A. Beaudry, de St-Valérien et J.-B. Lefleur, de Saint-Pie, étaient en ville, samedi dernier.

—Mme Frs Larivière, de Verdun, ainsi que sa jeune fille Mlle Ernestine, sont venues passer le Jour de l'An chez des parents, à St-Hyacinthe.

CHEZ LES DOMINICAINS

Le Révérend Frère Jourdain Roy, O.P., du monastère des Dominicains de cette ville, est parti, jeudi dernier, pour le couvent de Saint-Jean-Baptiste d'Ottawa, où il résidera à l'avenir. Il est remplacé ici par le Révérend Frère Albert Derouin, O.P. ci-devant d'Ottawa.

AU SEMINAIRE

La rentrée des élèves au séminaire aura lieu lundi prochain. Les écoliers célébreront vers le milieu du mois la fête de Monsieur le chanoine F.-Z. Decelles, supérieur de l'Institut. A cette occasion, ils exécuteront un grand drame en trois actes, en vers: "Loch Maria," par le P. Delaporte, S.J.

LE JOUR DE L'AN A LA PRISON

Grâce aux membres de la Société de Saint-Vincent de Paul, qui se sont chargés cette année, d'offrir un déjeuner aux détenus de la prison de cette ville, ces pauvres malheureux ont pu, eux aussi, prendre part dans une certaine mesure aux réjouissances du premier de l'an. Après ce bon repas, dont ils furent ébahis, ils s'amusèrent beaucoup le reste de la journée.

COURS DE DICTION FRANÇAISE

14ème leçon. 2ème partie
L'Art de dire

Mercredi prochain, à 8 heures, Salle de l'Hôtel de Ville, M. Dumais donnera la quatorzième leçon de son cours. En voici le programme.

Maniérisme, afféterie et préciosité vs naturel et vérité. Douceur et chaleur. Simplicité et bon goût, qualités françaises.

Pièce à étudier: La langue chère, Albert Lozeau.

Déclamation: Le billet de faire part, Jacques Normand.

GRANDE CONFERENCE PATRIOTIQUE

Jeudi, le 11 janvier

M. le professeur Dumais donnera jeudi prochain le 11 janvier, dans la Salle de l'Hôtel de Ville, une conférence historique fort intéressante. Il nous parlera du héros de Sainte-Foye, l'héroïque chevalier de Lévis.

Plusieurs élèves fourniront la partie musicale.

M. Dumais fera entendre quelques élèves et dira lui-même quelques monologues.

Une partie des recettes sera pour les pauvres. Le prix d'entrée est de 25 sous.

Une répétition sera faite l'après-midi, à 2.30 pour les enfants. Prix d'entrée 10 sous.

CONFERENCE DU PERE LANDE, S.J.

Le Comité Régionale de l'A. C. J. C. de Saint-Hyacinthe a décidé d'organiser, de temps en temps, des conférences publiques. Ce mode de récréation, agréable et instructif, autant que de bon goût, l'A. C. J. C. tient beaucoup à le voir se généraliser. Elle le recommande dans tous ses congrès.

Le Comité Régional de Saint-Hyacinthe a le plaisir d'annoncer que la

première conférence qui sera donnée, en cette ville, grâce à son organisation, aura lieu le 23 courant.

Le Révérend Père L. Lande, S.J. en sera l'orateur et il parlera du comte Albert de Mun.

Le Père Lande n'a pas besoin d'être présenté. Ses livres *Entre Amis* et *Causons* ont porté son nom partout dans le Canada et les Etats-Unis. Il est connu et très bien par la population de Saint-Hyacinthe. Déjà, il est venu nous parler de St-Venot, et ceux qui l'ont ouï ce soir-là se promettaient bien de retourner l'entendre chaque fois qu'il reviendrait parmi nous.

Le 23 janvier, le Père Lande parlera du grand lutteur français, de celui qui a toujours porté bien haut et fièrement son drapeau de catholique, du comte de Mun. Peu d'hommes attirent plus la sympathie et bien peu ont été mêlés à plus de problèmes importants: question des écoles, expulsions des religieux, érection des églises, lois de séparation, guerres.

Tout le monde connaît un peu le comte de Mun et s'intéressera beaucoup à cette étude, puisque c'est de l'histoire contemporaine qu'on nous donnera; il y a à peine un an que le comte de Mun n'est plus de ce monde.

C'est donc une belle récréation littéraire, une excellente leçon d'histoire, une utile étude sociale, que le Comité Régional de l'A. C. J. C. offre au public de Saint-Hyacinthe en invitant le Père Lande à parler du comte de Mun, le 23 janvier prochain.

VIOLENT INCENDIE

Mardi soir, vers six heures, le feu se déclarait dans une maison à quatre logements située rue Héloïse et appartenant à M. Joseph Charbonneau. Lorsqu'on s'aperçut qu'un incendie faisait rage dans un des logements, l'alarme fut donnée pour appeler les pompiers qui se rendirent sur les lieux, mais déjà à leur arrivée les flammes avaient envahi l'édifice qui fut complètement consumé ainsi que les meubles. Les pertes assez considérables ne sont couvertes que par peu d'assurance. Quelle fut l'origine du feu? Surchauffage d'un tuyau disent les uns; explosion d'une lampe disent d'autres personnes, on ne sait pas au juste.

ECHO DES ELECTIONS

L'hon. juge Martineau était en notre ville le 27 courant pour rendre jugement dans les deux seules causes qu'il avait prises en délibéré depuis quelque temps.

La cause de Viens vs Cartier, dans laquelle il s'agissait d'une pénalité de \$200 réclamée pour influence induite et intimidation lors des élections municipales à Acton-Vale en janvier dernier. Le défendeur Cartier a été trouvé coupable et condamné à \$200 et les frais.

Dans la cause de Rodier vs Vadenais le premier demandant 7 ans d'arrérages d'une rente de \$50 par année, le défendeur a été condamné à payer 5 ans de rentes, formant la somme de \$250 aussi les frais de l'action.

Deux autres affaires nouvelles ont été soumises au juge pendant la même séance.

LES ENQUETES DU DISTRICT DE SAINT-HYACINTHE

Au nombre des enquêtes tenues pendant les derniers six mois, par le coroner de ce district se trouvent: celle tenue sur le corps de madame Edouard Prud'homme, de Saint-Ephrem l'Upton, morte à la suite d'une syncope; sur le corps de Herbert-Arthur French, serre-frein, qui s'est fait tuer dans une collision, à Acton-Vale; de M. André Gaumont, bourgeois, d'Acton-Vale, mort d'une syncope, alors qu'il se promenait sur la rue; de Joseph-Lucien Brodeur, de Sainte-Hélène, mort d'un syncope, alors que sa mère était à faire sa toilette; de Marie-Julienne Campbell, morte dans des circonstances analogues, à Sainte-Hélène; de Marie-Lucille Belval, aussi de Ste-Hélène, morte subitement d'une maladie des intestins; de Alexandre Dubé, gardien de nuit, de Marieville trouvé mort d'une syncope; le Isaac Brunelle, journalier de Saint-Césaire, âgé de 70 ans, mort à la suite d'une attaque d'apoplexie; de dame Rose Ledoux, âgée de 70 ans, morte d'une syncope, à l'Hospice Sainte-Croix, à Marieville.

NOUVEAU MARGUILLIER

Après la messe, dimanche dernier, a eu lieu à l'église Notre-Dame du Rosaire, une assemblée des franc-tenanciers de la paroisse pour élire un nouveau marguillier en remplacement de M. J.-Bte St-Pierre, dont le terme est expiré. C'est M. Jos. Beupré, du village de La Providence, qui a été élu.

CHEZ LES CORDONNIERS

Les cordonniers de cette ville recevaient, le 23 décembre dernier, la visite de plusieurs officiers des unions de la B. & S. W. U., de Montréal, et ils leur ont fait une splendide réception. A cette occasion, une assemblée avait été convoquée et elle fut des plus nombreuses. Elle eut lieu aux quartiers généraux de l'union locale No 257 et fut présidée par M. A. Lalime, président de ce local. Sur l'estrade d'honneur, aux côtés du président on remarquait MM. Gédéon Martel, président du conseil conjoint No 17 de la B. & S. W. U., Chs McKereher, agent d'affaires et secrétaire général, A. Leblanc et E. Carle, qui tous représentaient le conseil conjoint, de Montréal; puis MM. L. Thibault et L. Savard, du local No 266, Joseph Peltier et R.-T. Beaupré, du local No 248, E. Dubé, du local No 472, aussi de Montréal.

STATISTIQUES JUDICIAIRES A SAINT-HYACINTHE

Voici comment se sont réparties les causes, entre les différents bureaux d'avocats de cette ville, pendant l'année dernière. En Cour supérieure: Lussier, Flynn & Gendron, 80; Fontaine & Chagnon, 57; J.-O. Beaugard, 39; avocats étrangers, 45. En Cour de circuit: Fontaine & Chagnon, 206; Lussier, Flynn & Gendron, 113; J.-O. Beaugard, 112; avocats étrangers, 53.

PARTIE DE CARTES

—Il y aura le 18 janvier courant au soir, à la salle des bazars, une grande partie de cartes, donnée par les Enfants de Marie, de la cathédrale, sous les auspices de M. le chanoine Senécal.

Cette soirée sera au profit des œuvres paroissiales et nul doute que comme d'habitude, nos concitoyens y assisteront en grand nombre.

PRIMES POUR LES FETES

Comme prime à l'encouragement de la musique vocale à St-Hyacinthe, l'Ecole de Chant Plamondon a décidé d'accorder aux élèves qui s'inscriront pendant les fêtes, une réduction de 20% (vingt pour cent) sur tous ses tarifs pour les dix premières leçons particulières ou les dix premiers cours en classes, pris avant la fin de février.

Malgré les frais considérables de déplacements et de publicité qu'exige le maintien de ses succursales au dehors, l'Ecole de Chant Plamondon enseigne partout sans augmentation aucune sur ses tarifs de Montréal. A l'occasion des fêtes de Noël et du Jour de l'An, l'Ecole de Chant Plamondon annonce l'interruption temporaire de ses classes de chant et de ses leçons particulières, du 22 décembre au 7 janvier inclusivement.

Cependant, on peut s'inscrire maintenant et en tout temps à l'Ecole de Chant Plamondon, 71 rue Mondor, ou en appelant au téléphone le No 265, d'où seront fournis gratuitement et envoyés à n'importe quelle adresse sur demande, tous les renseignements désirés, circulaires, tarifs, etc.

SACHONS FAIRE DE LA RECLAME

Un marchand a étudié les annonces insérées dans les journaux; d'après lui, pour obtenir un résultat, une annonce doit être publiée au moins "dix fois de suite" et si possible à la même place. Les effets se succèdent alors de cette manière:

Première insertion: le lecteur ne voit même pas l'annonce;

Deuxième insertion: il la voit mais ne la lit pas;

Troisième insertion: sa curiosité est piquée, il la lit;

Quatrième insertion: le lecteur remarque le prix de l'article annoncé;

Cinquième insertion: il remarque cette fois l'adresse de la maison où se vend l'article;

Sixième insertion: il parle de l'annonce à sa femme;

Septième insertion: il se propose d'acheter l'objet annoncé;

Huitième insertion: il l'achète;

Neuvième insertion: il parle de l'annonce à ses amis;

Dixième insertion: il parle de nouveau de l'annonce à ses amis lesquels en font part à leurs femmes. En sorte que la famille de chacun des amis est instruite et si les insertions continuent, les effets sont ceux de la boule de neige, le succès est complet.

CONCOURS DE QUILLES

2 janvier 1917.

Equipe No 3

J.-E. Nichols	145	137	138	410
A. Bélanger	130	194	150	474
Anré Brodeur	153	140	159	452
Art. Fontaine	128	123	121	372
Piché	160	123	142	425
A. Brousseau	144	140	115	399

Grand total 2532

Equipe No 4

M. St-Jacques	131	149	154	434
E.-S. Fee	156	168	155	479
A. Beaugard	172	162	158	492
J. Payan	131	127	180	438
Eug. Payan	130	173	144	447
P. Lane	158	156	165	479

Grand total 2769

Majorité, Equipe No 4: 237.

ETAT CIVIL

EGLISE CATHEDRALE

Du 27 décembre 1916
au 4 janvier 1917

Baptêmes

Du 28, Joseph-Paul-Henri, fils de Adéard Arpin et de Rachel Guille-rie.

Du 30, Joseph-Hugues-Paul, fils de J.-Bte Théroix et de Régina Robidoux.

Du 30, Joseph-Laurent-Dieudonné, fils de Albert Houle et de Elzira Gennereux.

Sépultures

Du 30, Narcisse Labranche, époux de Odile Ledoux, à l'âge de 67 ans.

Du 2, Napoléon Roy, époux de Rosalie Peltier, à l'âge de 47 ans.

Du 3, Gabrielle, enfant de Elphège Lagacé et de Bertha Solis, à l'âge de 5 mois.

EGLISE NOTRE-DAME

Du 27 décembre 1916
au 4 janvier 1917

Baptême

Du 3, Joseph-Oscar, fils de Willie Aubichon et de Eva Moreau.

CASTORIA

Pour Bébés et Enfants
EN USAGE DEPUIS AU DELÀ DE 30 ANS
Porte-Tout-jours La
Signature de *Chas. H. Ritchie*

R. LEFEBVRE

Peintre-Tapisserie-Imiteur
OUVRAGES de TOUTES SORTES
dans la peinture.

RUE ST-JOSEPH A. B.
Village La Providence. St-Hyacinthe
Téléphone 404

PETITES ANNONCES

A VENDRE

UN COUTEAU à carton pour re-lieur, 33 pcs, en parfait ordre. A très bon marché. S'ad. au *Courrier*.

UNE PETITE PRESSE à jobs, de seconde main, 10 x 15, à vendre à des conditions très avantageuses. S'ad. au *Courrier*.

LE COURRIER DE SAINT-HYACINTHE

est imprimé et publié aux Nos 68-70, rue Ste-Anne, à St-Hyacinthe, par la Compagnie d'imprimerie et comptabilité (la mite).

A. J. GAUDREAU,
Administrateur-Gérant.

Demandés.

On demande 100 opérateurs, hommes, garçons, femmes et filles pour fabriquer des chaussures en caoutchouc. Bons gages et ouvrage permanent dans une des plus vieilles et meilleures manufactures de la province.

S'adresser à

Granby Rubber Factory
Granby, Que.